



Programme d'Appui aux PME/PMI
et à la Maîtrise des Technologies
d'Information et de Communication (PME II)

REVUE DE PRESSE

Du 14 au 18 Juillet 2013



Programme cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne
Palais des expositions Pins Maritimes - Mohammadia - Alger
Tél. : +213 (0) 21 21 00 68 - Fax : +213 (0) 21 21 00 86 - e-mail : contact@algerie-pme2.dz
www.algerie-pme2.dz

SOMMAIRE

Environnement de la PME	
Production laitière : Encourager l'intégration du lait cru	P4
L'entreprise vue par le patronat privé « Nous avons tout ce qu'il faut pour créer des PME, mais... »	P5
Mohamed Amokrane Nouad. expert en agronomie «L'industrie agroalimentaire active sans réelle connectivité avec l'amont agricole »	P6
Baisse de l'indice de confiance : Les patrons n'ont pas le moral	P9
Pour relancer l'outil de production Le ministère de l'Industrie lance un appel à partenariat	P10
Une enveloppe de 10 milliards de dinars pour Tizi Ouzou	P12
Climat des affaires Les mesures prises suffiront-elles à améliorer le classement de l'Algérie ?	P14
Abdelmalek Sellal, Premier ministre : «Le gouvernement va accompagner le développement à Tizi Ouzou»	P16
Aide à l'exportation : une association est née	P18
Importation de lait : la facture en baisse de plus de 4%	P19
Visite du 1er ministre : Des engagements pour Tizi Ouzou	P20
Relance productive sous contrainte d'efficacité Une voie étroite mais incontournable	P23
Environnement économique : L'indice de confiance des chefs d'entreprises en baisse pour le mois de juin	P25
Importation du Lait durant les 5 mois 2013 : Recul de plus de 4% de la facture	P26
Visite de M. Sellal dans la wilaya de Tizi Ouzou : 44 milliards de dinars pour finaliser tous les projets M. Sellal : « Il est possible de rajouter une autre enveloppe en 2014, si cela est nécessaire »	P27
PME	
Entreprises : Saidal réalise un bénéfice de plus d'un milliard de DA en 2012	P29
Industrie pharmaceutique Saidal réalise un bénéfice de 1,138 milliard de dinars en 2012	P30
TIC	
Djezzy partenaire des universités	P32
Technologie spatiale : les satellites algériens au service du développement durable...	P33
Moussa Benhamadi reconnaît la défaillance de l'internet et du téléphone fixe 115 milliards DA pour remettre Algérie Télécom sur les rails	P36
Ce train du haut débit qui passe sans nous...	P38
Les TIC peuvent renforcer la coopération et l'intégration régionale au Maghreb, selon la BAD	P39
Testée pour vous- Tablette Nedjma 3G+ : connectivité totale et un panel d'applications à un prix très attractif	P41
Algérie télécom : Une nouvelle agence pour Oran-ouest	P43

SOMMAIRE suite ...

FINANCEMENT	
Hamidouche M'hamed. Expert auprès d'institutions financières internationales «Il faut plus de transparence dans les transferts sociaux»	P44
COOPERATION / INTERNATIONAL	
Rencontre de M. Tou avec le Président de la région espagnole de Valence Opportunités de partenariat au menu	P46
Industrie Le ministère lance un appel à partenariat avec des nationaux et des étrangers	P48
Rahmani reçoit les ambassadeurs de Tunisie et de Jordanie La coopération industrielle à l'ordre du jour	P49
Exporter vers l'UE : La CE lance la nouvelle version « Helpdesk »	P50
Yousfi reçoit martin Roper L'Algérie et la Grande-Bretagne pour le renforcement du partenariat multisectoriel	P51
Industrie M. Rahmani appelle les Coréens à participer à la relance de la production nationale	P52
Ministère de l'Industrie : Lancement d'un appel à partenariat industriel avec des nationaux et des étrangers	P53
OMC-Facilitation des échanges : 27 gouvernements et organisations soulignent l'importance du volet de l'assistance	P54
Partenariat algéro-allemand Signature à Alger de contrats d'exécution de projets	P56
EVENEMENTS	
Salon international de l'agroalimentaire de Miami (Etats-Unis) : Les entreprises algériennes appelées à y participer	P57
2e Salon national de la sous-traitance en décembre à la Safex Substitution de la production nationale à l'importation	P59

ENVIRONNEMENT DES PME

Support	EL MOUDJAHID	Date	18 Juillet 2013
Titre	Production laitière : Encourager l'intégration du lait cru		

Les derniers chiffres présentés lors de la réunion d'évaluation des performances du secteur agricole indiquent que la production laitière a enregistré, au cours des trois trimestres de la campagne agricole (2012-2013), 2,6 milliards de litres pour un objectif de 3,9 milliards de litres retenu au titre des contrats de performances.



Les derniers chiffres présentés lors de la réunion d'évaluation des performances du secteur agricole indiquent que la production laitière a enregistré, au cours des trois trimestres de la campagne agricole (2012-2013), 2,6 milliards de litres pour un objectif de 3,9 milliards de litres retenu au titre des contrats de performances. La collecte de lait cru a atteint, pour la même période, 572 millions de litres, contre 493 millions de litres pour l'année précédente. Ce volume a pratiquement doublé ces dernières années passant de 200 à plus de 700 millions de litres/an, l'objectif fixé étant de 1,4 milliard de litres. D'autres efforts sont attendus à ce niveau d'autant plus que l'Etat a initié des mesures destinées justement à focaliser l'essentiel des actions sur ce segment vu son lien direct avec la facture des importations.

En 2012, en fait, les importations de l'Algérie de lait en poudre orienté vers la transformation ont été chiffrées à 700 millions de dollars, un montant qui représente la facture annuelle moyenne de l'Algérie. Ce montant devrait descendre en 2013, à moins de 600 millions de dollars, selon les prévisions, et ce, au regard de l'augmentation de la production locale. Pour les quatre premiers mois de 2013, le montant des importations de lait de transformation a atteint 423,4 millions de dollars, contre 371 millions à la même période de l'année 2012, en hausse de 14,12%.

Les chiffres officiels indiquent, que la production laitière en 2012 a totalisé de 3,088 milliards de litres contre 2,92 Mds de litres en 2011. L'objectif pour la campagne en cours est fixé à 3,048 milliards de litres. Est-il utile de rappeler, que l'Etat consacre 46 milliards de dinars chaque année pour maintenir la stabilité du prix du sachet de lait. Une partie de la subvention est destinée aux laits en poudre. Des dotations considérables qui appellent à la multiplication des efforts pour réduire cette dépendance de l'étranger.

D. Akila

Support	HORIZONS	Date	14 Juillet 2013
Titre	L'entreprise vue par le patronat privé « Nous avons tout ce qu'il faut pour créer des PME, mais... »		

Le rôle et l'avenir du secteur économique privé ont fait l'objet, hier, d'une conférence du président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), Naït Abdelaziz. Dans les années 70, l'entreprise publique avait le monopole de l'économie nationale. Le privé était réduit au simple rôle de sous-traitant, a d'abord rappelé Naït Abdelaziz.

Mais dans les années 90, avec l'ouverture politique et économique, l'entreprise privée s'est imposée « mais son élan fut vite freiné par la décennie noire ». N'empêche qu'aujourd'hui, plus de 75% des emplois, en dehors de la fonction publique, sont assurés par l'entreprise privée, signale le président du CNPA. « Le secteur privé a généré plus de six millions d'emplois. Il aurait pu mieux faire n'était-ce les appréhensions de la population envers le secteur privé », fait-il savoir. Mais ce taux reste minime, estime-t-il, comparé à celui d'autres pays où il atteint 90%.

C'est que le nombre des entreprises est insuffisant pour répondre aux besoins nationaux. « Nous avons entre 15 et 17 entreprises pour 1 000 habitants alors que la norme internationale est de 30 à 50 entreprises pour 1 000 habitants. Nous avons, en fait, besoin de 1,5 million d'entreprises pour le développement de notre production nationale. Or, les entreprises recensées chez nous ne dépassent pas les 700.000 unités », souligne-t-il. Quant au taux de chômage, estimé à 10%, ajoute-t-il, même s'il n'est pas jugé très important par certains, il reste élevé par rapport à nos potentialités. « Nous avons tout ce qu'il faut pour créer des entreprises. Les moyens financiers sont disponibles ainsi que les ressources humaines. La volonté politique existe également et, dans ce cadre, des décisions ont été prises. Mais la plupart d'entre elles restent encore sur le papier », constate-t-il.

Exemple : les décisions prises dans le cadre des tripartites mais qui ne sont pas encore toutes appliquées sur le terrain. « Il est nécessaire, lors de la prochaine tripartite au mois de septembre, d'entreprendre l'évaluation de toutes les tripartites passées, dont celle de 2011 pour savoir où en sont les choses. Nous allons saisir le Premier ministre pour lui faire part de cette suggestion », souligne-t-il. Il est nécessaire également, selon lui, de demander des explications aux banques sur leur refus de valider des projets de création d'entreprises. « Plus de 4 000 projets ont été déposés, il y a quelques années, au niveau des banques, mais n'ont pas encore reçu, pour la plupart, de réponse », déplore-t-il.

En outre, estime le docteur en cryogénie, Ahmed Chico, nos entreprises sont non seulement peu nombreuses mais ne sont pas, en plus, compétitives. « Cela est dû à la rupture entre l'université et l'entreprise. Dans les pays étrangers, il existe des universités spécialisées dans la PME et d'autres dans les grosses compagnies. Même nos projets de fin d'étude n'ont rien à voir avec la réalité de l'entreprise », dit-il en appelant à la nécessité de s'ouvrir aux d'autres secteurs inexploités chez nous, le froid notamment, dont le développement pourrait épargner l'agriculture du gaspillage. « 30% des produits agricoles moisissent par manque de structures frigorifiques », conclut-il.

Farida Belkhiri

Support	EL WATAN	Date	15 Juillet 2013
Titre	Mohamed Amokrane Nouad. expert en agronomie «L'industrie agroalimentaire active sans réelle connectivité avec l'amont agricole »		

Consultant et expert en agronomie, Mohamed Amokrane Nouad revient dans cet entretien sur les facteurs à l'origine de la déconnexion entre le monde agricole et celui de l'industrie. Selon cet expert en filières agroalimentaires, une meilleure coordination des actions de l'Etat serait souhaitable.



L'industrie agroalimentaire continue à recourir aux matières premières importées. Pourquoi, selon vous, cette déconnexion entre le monde agricole et celui de l'industrie agroalimentaire ?

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a hérité d'une industrie agro-alimentaire (IAA) dont l'infrastructure était embryonnaire et dont la production était destinée surtout à l'exportation et à la satisfaction des besoins alimentaires d'une infime partie de la population. Jusqu'à la fin de la décennie 1970, le secteur des industries agroalimentaires était considéré comme un simple appendice de l'agriculture.

La production agricole et alimentaire n'a pas réussi à suivre la consommation alimentaire par habitant.

L'une des conséquences de ce désajustement réside dans l'extraversion de l'économie agroalimentaire. Face à la stagnation de la productivité agricole, et afin d'assurer la couverture de cette demande croissante, notre pays a dû développer l'industrie de transformation et importer des quantités croissantes de produits agricoles, soit bruts, soit transformés. Cette intégration au marché mondial est caractérisée par une dépendance accrue vis-à-vis des pays développés. L'organisation et la coordination des secteurs de production agricole, de transformation et de distribution sont souvent mal assurées. Cette intégration agro-industrielle constitue une problématique majeure des filières agroalimentaires dans notre pays.

L'approche actuelle du secteur agroalimentaire est que c'est une source de confusions héritée de l'économie agricole et rurale traditionnelle où l'agriculture est perçue comme un secteur autonome, produisant pour le marché des biens de consommation finale et rarement comme un secteur intermédiaire pourvoyeur de produits destinés à l'alimentation après transformation industrielle plus ou moins élaborée.

Les industries agroalimentaires ont évolué avec une dispersion territoriale des investissements n'ayant entraîné ni densification, ni intégration, ni efficacité, avec un dysfonctionnement des filières agroalimentaires, rendues vulnérables par la libéralisation de l'économie et avec un recul relatif du rôle de l'Etat non relayé par un maillage d'organisations professionnelles et interprofessionnelles adéquat. Tout ceci a eu pour résultante une déconnection IAA-agriculture : les IAA activent sans réelle connectivité avec l'amont agricole et peu de produits sont en fait valorisés.

-Ce qui se passe actuellement dans la filière pomme de terre et l'aviculture est un exemple flagrant de cette absence de coordination entre l'agriculture et l'industrie...

Cette incohérence institutionnelle a eu comme conséquence pour les deux filières que vous citez une désorganisation au sein de ces filières avec des faillites pour certains opérateurs économiques intervenant dans ce secteur. Les produits transformés représentent aujourd'hui les deux tiers du marché agroalimentaire mondial contre 50% dans les années 80. Avec l'ouverture du marché, cette tendance commence à s'installer sur le marché algérien. En dehors des industries de transformation utilisant en majorité des céréales importées et de la poudre du lait, l'Algérie transforme très peu sa production agricole. Sachant que les pertes de la ferme à la ménagère sont évaluées à plus de 30% qui représentent le manque à gagner si ces produits sont transformés «rien ne se perd rien ne se crée tout se transforme». La transformation des produits agricoles peut contribuer à l'amélioration de notre sécurité alimentaire en récupérant une partie des pertes en les consommant rais.

-Quelles sont les solutions à entreprendre à cet effet?

Une meilleure coordination des actions de l'Etat serait souhaitable, elle pourrait commencer par l'inventaire et la mise en cohérence des diverses actions entreprises en faveur de l'agriculture et la mise au point d'un plan de développement agricole impliquant toutes les administrations et non plus seulement le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Le développement du secteur industriel agroalimentaire ne pourra donner tous ses effets que s'il est associé étroitement au développement d'une agriculture moderne.

L'agriculture souffre de sérieux handicaps : absence de logique d'entreprise au niveau des exploitations agricoles et d'organisation de la commercialisation des productions agricoles qui se caractérise par une dichotomie entre le secteur traditionnel privé atomisé avec de très nombreuses petites exploitations, qui relève surtout des politiques sociales et quelques grands exploitations privées ou publics qui représentent un potentiel important de productivité et justifient des incitations économiques.

La contrainte principale des unités agroalimentaires se situe au niveau des approvisionnements en matières premières agricoles. Les principales difficultés concernent les trois aspects de l'approvisionnement que sont : la quantité, la qualité et le prix des matières premières.

Toutes ces contraintes expliquent en grande partie pourquoi les unités de transformation ne traitent qu'une proportion très faible de la production locale et souvent bien en deçà de leurs capacités réelles.

Il y a lieu de chercher à mieux intégrer des mesures visant à favoriser des complémentarités entre l'agriculture et les IAA. Aujourd'hui, le PNDAR comprend des mesures favorisant l'investissement mais qui restent insuffisantes pour intensifier les relations avec l'industrie.

C'est de proposer des mesures spécifiques de rapprochement de ces 2 acteurs : d'une part, à l'industrie, pour l'encourager à entreprendre des opérations d'encadrement contractuel et technique au niveau des agriculteurs, et d'autre part, aux agriculteurs pour se regrouper et établir des contrats de livraison avec des industries.

-Qu'en est-il de l'investissement dans les aires de stockage et dans le conditionnement des produits agricoles?

Les agriculteurs sont de plus en plus conscients de la nécessité de construire des chambres froides afin de conserver l'excédent de la production et qui leur permettra d'améliorer les conditions de conservation des produits en réduisant les pertes financières qui pourraient survenir à cause du climat ou d'autres paramètres liés au marché (production avariée). Le développement des grandes surfaces va induire la nécessité d'avoir des produits conditionnés d'où la nécessité de développer les centres de conditionnement.

Les activités de conditionnement et de stockage des produits agricoles sont onéreuses pour une exploitation agricole, d'où l'intérêt pour ces producteurs de s'organiser en groupement d'intérêt économique pour prendre en charge ces activités, c'est un processus très intéressant pour la modernisation de l'agriculture et il serait souhaitable que des conditions favorables leur soient offertes pour mener à bien leurs projets.

Samira Imadalou

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	15 Juillet 2013
Titre	Baisse de l'indice de confiance : Les patrons n'ont pas le moral		

Le niveau de l'indice de confiance des chefs d'entreprise a baissé de trois points, en deux mois, et reste dans le négatif, selon le nouveau baromètre du Forum des chefs d'entreprises (FCE) pour le mois de juin 2013. Cette enquête mensuelle, réalisée par Internet, montre que «l'indice global (tous secteurs confondus) affiche -4 ce mois-ci contre -1 en mai», indique le document du FCE. Selon les explications des rédacteurs du baromètre, ce résultat est «essentiellement dû à l'évolution de la composante « niveau des stocks » des produits fabriqués et dans une moindre mesure de celle relative aux «commandes des clients »».

Selon le document, «les chefs d'entreprise signalent pour la première fois depuis février 2013 l'augmentation des stocks de leurs productions et par conséquent une valeur positive de son indicateur (+4 points en juin contre -2) sachant qu'une valeur positive défavorise l'indice global». A noter aussi la stabilisation «du niveau des commandes des clients» ces quatre derniers mois, autour d'un indicateur de l'ordre de -15. Avec ces deux facteurs (stabilisation des commandes des clients et l'augmentation des stocks), les chefs d'entreprise ont dû «revoir à la baisse leurs perspectives de production pour les 3 prochains mois», indique l'étude du FCE.

Tous les secteurs mesurés enregistrent un «ralentissement des activités économiques depuis le mois d'avril». «Les indicateurs sectoriels étaient tous positifs en avril. Ils ont régressé en juin pour se positionner soit dans la zone négative, comme c'est le cas des Services (de 15 en avril à -22 en juin), du BTPH (de 19 en avril à -2 en juin) et des Industries agroalimentaires (de 6 en avril à -3 en juin), soit rester dans la zone positive, comme pour les autres industries (de 10 en avril à 7 en juin)», lit-on dans le baromètre du FCE.

En comparaison avec les pays de l'UE, l'indice de confiance «s'est amélioré de 1 point globalement en France et en Italie, de 3 points en Allemagne, mais il a stagné en Espagne».

A noter que ce sondage mensuel comporte quinze questions dont les choix de réponses sont : négatif, neutre, positif. Ces questions concernent, entre autres, l'évolution du «climat économique général» lors des trois derniers mois, le niveau et l'évolution de la «production dans l'entreprise», des «prix d'achat», de vente, d'emploi, des commandes locales et à l'étranger, et le niveau des stocks de produits fabriqués par rapport à la normale et des commandes aux fournisseurs.

M. M.

Support	LIBERTE	Date	15 Juillet 2013
Titre	Pour relancer l'outil de production Le ministère de l'Industrie lance un appel à partenariat		

Un appel à partenariat industriel national et international pour la création de sociétés par actions avec les Sociétés de gestion des participations (SGP) a été lancé par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement.



Cet appel à partenariat s'inscrit "dans le cadre de la nouvelle ambition industrielle et technologique visant la relance de l'outil de production, le développement de l'investissement et la promotion de partenariats industriels productifs", indique le ministère dans un placard publicitaire publié par la presse nationale.

Les SGP relevant du secteur industriel s'engagent à rentabiliser un ensemble d'actifs utiles à l'activité industrielle par la réalisation de partenariats avec des opérateurs nationaux ou internationaux relevant du secteur privé. "Ce partenariat consiste en la création de sociétés par actions, conformément à la législation algérienne en vigueur", souligne le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, indiquant que "l'évaluation des propositions de partenariat se fera sur la base des critères indiqués dans les cahiers des charges disponibles et consultables au niveau de chaque SGP concernée à partir du 1er juillet 2013".

Le ministère de l'Industrie précise que "le partenaire peut souscrire pour un ou plusieurs actifs avec l'obligation de présenter des offres séparées". Pour rappel, le ministère de l'Industrie a lancé récemment un "appel à projets industriels pour l'année 2013" pour 18 filières industrielles visant la relance de la production nationale et le développement de l'investissement. L'objectif global visé par l'appel à projets est la promotion de l'investissement dans les filières stratégiques et l'accélération de la réalisation des projets concourant à la relance et au développement de la production.

Cet appel vise une meilleure définition et un recadrage des dispositifs d'aide existants pour appuyer la mise en œuvre d'une politique de développement industriel et de la promotion des investissements, ciblant ainsi l'amélioration de la compétitivité des entreprises des filières industrielles, notamment de la contribution du secteur de la PME à la création d'emplois pérennes et une meilleure contribution de la part de l'industrie au produit intérieur brut.

L'appel à projets vise également un meilleur déploiement spatial du tissu industriel par la création de grands pôles de compétitivité tenant compte des critères d'équité, de compétitivité

et d'attractivité avec une préférence pour les régions des Hauts-Plateaux et du Sud. Pour le ministère de l'Industrie, en matière d'appui aux investisseurs, l'appel à projets 2013 permettra, entre autres, de fournir l'assistance nécessaire à la réalisation des investissements de la filière concernée, tant au niveau central que local, de dynamiser et accélérer par voie de conséquence l'émergence de PME structurantes, de proposer des améliorations des dispositifs actuels d'incitation à l'investissement et de favoriser des filières cibles, conformément au programme et à la démarche du gouvernement. Le département de Chérif Rahmani a identifié 18 filières à fort potentiel de développement, parmi lesquelles figurent les textiles et habillement, cuirs et produits dérivés, bois et l'industrie du meuble, produits sidérurgiques et métallurgiques, produits électroménagers et électroniques, produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques, aéronautique, mécanique et automobile, industrie numérique, technologies avancées, construction et réparation navales...

Une plateforme d'appui et d'accompagnement comprenant des représentants du ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, des organisations patronales, du partenaire social et d'autres institutions dédiées à l'investissement est mise en place afin d'apporter aux promoteurs des projets les facilitations nécessaires à leur aboutissement, et ce, conformément à un cahier des charges. Un point focal de suivi opérationnel est créé au sein de la plateforme d'accompagnement et de suivi pour le suivi opérationnel des projets. Ce point focal a pour vocation de suivre l'avancement du projet, notamment l'implication des partenaires et des financeurs, et d'assurer une bonne circulation de l'information entre ses membres.

L'Algérie doit profiter de la crise économique mondiale pour remettre sur pied et relancer son secteur industriel, a souligné, mai dernier, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors d'une réunion avec les responsables des entreprises économiques publiques. S'adressant aux responsables des Sociétés de gestion des participations de l'État (SGP), dont relèvent les entreprises publiques économiques (EPE), le Premier ministre a mis l'accent sur la nécessité d'exploiter tous les moyens possibles pour réaliser la relance du secteur industriel national. La mise en œuvre de partenariats publics-privés ainsi que l'identification et la concrétisation d'opportunités de coopération avec des investisseurs étrangers représentent les principales pistes à développer.

Meziane Rabhi

Support	EL WATAN	Date	16 Juillet 2013
Titre	Une enveloppe de 10 milliards de dinars pour Tizi Ouzou		

Le gouvernement est décidé à accompagner la wilaya de Tizi-Ouzou dans son développement socio-économique avec notamment une enveloppe de 10 milliards de dinars allouée à titre exceptionnel pour relancer tous les projets bloqués.

M. Sellal, qui intervenait lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile à l'occasion de sa visite de travail et d'inspection à Tizi-Ouzou, a également affirmé qu'il est possible de rajouter une autre enveloppe en 2014 si cela est nécessaire", relevant cependant que l'une des contraintes entravant le parachèvement des projets dans la wilaya consiste en le problème de foncier.

Le Premier ministre a procédé, lors de sa visite dans cette wilaya, à la mise en service d'un centre anti-cancer (CAC), d'une capacité de 140 lits dans la ville de Draa Ben Khedda, dans la banlieue ouest de Tizi-Ouzou. Sur le site, M. Sellal a insisté sur une bonne prise en charges de tous les malades atteints d'affections tumorales. Réalisée pour une enveloppe de 3,875 milliards de Da, cette structure de santé, dotée d'un plateau technique de pointe, est investie d'une vocation régionale, pour la prise en charge des cancéreux des wilayas de Tizi-Ouzou, de Bejaia, Bouira et Boumerdès. Les personnes souffrant de cette pathologie lourde, dont certaines se présentent à un stade avancé de la maladie, sont contraintes d'effectuer de longs déplacements pour rallier les centres anti cancer des CHU Mustapha-Pacha d'Alger, de Blida, voire de Constantine, a fait savoir un responsable de la Direction de la santé publique.

M. Sellal a donné également le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une pénétrante autoroutière devant relier la wilaya de Tizi-Ouzou à l'autoroute est-ouest, qui aura pour impact notamment l'intégration de l'économie locale dans l'économie nationale. Il a annoncé, dans le même cadre, l'inscription au titre de l'exercice 2014, d'un projet de jonction des deux trémies du chef-lieu de wilaya. Ces deux trémies réalisées sur l'avenue Abane-Ramdane et séparées entre elles d'environ 200 mètres, ont étouffé ce cœur battant de la ville de Tizi-Ouzou, plus connue sous l'appellation de la "Grande rue". La réalisation des deux trémies au niveau du jet d'eau et du carrefour Djurdjura, ont eu pour conséquences la réduction de l'espace des trottoirs, devenus minuscules, obligeant parfois les piétons à "jouer des coudes" pour se frayer un chemin ou à emprunter les rues parallèles.

Inspectant le chantier de réalisation d'un stade de football, M. Sellal a instruit les entreprises réalisatrices du stade de 50.000 places de le livrer en septembre 2014 afin qu'il soit prêt pour la "saison sportive 2014-2015".

Au volet historique, il a inauguré une stèle érigée à la mémoire des 20.000 martyrs de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le monument, en forme d'une bougie, au pied duquel le Premier ministre a déposé une gerbe de fleurs, est implanté à l'entrée ouest de la ville, face au siège de la cour de Tizi-Ouzou.

Les noms des 20.000 martyrs de la wilaya de Tizi-Ouzou, sont inscrits en lettres d'or sur un fond noir, tout autour de la stèle. Les grandes batailles contre le colonialisme français, menées localement, de 1830 à 1962, sont mentionnées sur une plaque afin de rappeler la résistance des Algériens contre le colonialisme et le prix consenti pour le recouvrement de la liberté et de l'indépendance.

El Watan avec APS

Support	LIBERTE	Date	16 Juillet 2013
Titre	Climat des affaires Les mesures prises suffiront-elles à améliorer le classement de l'Algérie ?		

Le Comité pour l'amélioration de l'environnement des affaires, installé par Chérif Rahmani, ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, a publié sur son site Internet un rapport sur "les mesures de facilitation et d'allégement relatives à l'environnement de l'entreprise et de l'investissement" prises en 2012-2013.



«**E**n Algérie, les mesures visant à améliorer le climat des affaires sont relativement nombreuses et s'inscrivaient toutes sous la thématique de la débureaucratization et de l'allégement des procédures. Les démarches engagées depuis plusieurs années ont emprunté différentes voies et ont connu des niveaux d'application et des résultats différenciés. Elles n'ont pas fait l'objet, toutefois, d'une revue cohérente et lisible», relève le document. Le comité s'est efforcé d'apprécier globalement l'efficacité des différentes démarches et de formuler des propositions de mesures susceptibles d'améliorer le climat des affaires à court et moyen terme.

Les réunions du comité dédiées à l'amélioration du climat des affaires, tenues durant les mois de mars et avril, ont permis, entre autres, de dresser un état des lieux du climat des affaires en Algérie, faire une analyse critique des dix paramètres cités dans le rapport de la Banque mondiale, et de proposer les mesures spécifiques, à court terme, pouvant permettre d'améliorer la position du pays dans le rapport Doing Business 2014. Le comité reconnaît que le niveau de création d'entreprises en Algérie est encore loin de répondre aux besoins du pays. En matière de transfert de propriété, la problématique posée concerne le non-respect des délais d'enregistrement et de publication de l'acte de propriété une fois le contrat signé par les parties.

Le délai d'enregistrement sur le Bulletin officiel des annonces légales est de 48 heures. En pratique, ce délai peut dépasser les 2 mois. Concernant l'exécution des contrats, c'est la lenteur, dans la solution des litiges au niveau des tribunaux, qui pose problème. Selon la Banque mondiale, il faut en moyenne 630 jours pour le règlement d'un différend en Algérie. "Ce délai ne correspond pas à la réalité, sur la base de statistiques, l'Algérie est dans la moyenne internationale, les tribunaux mettent beaucoup moins de temps qu'auparavant pour traiter les dossiers et rendre les jugements aux intéressés", estime-t-on. Le comité a dressé, par ailleurs, un état des lieux des mesures de facilitation et d'allégement visant à améliorer le climat des affaires prises en 2013.

Le permis de construction est, désormais, délivré sous forme d'arrêté soit du président de l'Assemblée populaire communale, soit du wali ou du ministre chargé de l'Urbanisme. Jusqu'à présent, seul le wali était habilité à délivrer ce document. La simplification des procédures a introduit le principe de la décentralisation de la réception et de l'examen des

dossiers par la commune — l'Assemblée populaire communale — qui dispose de prérogatives élargies facilitant ainsi les démarches des demandeurs.

La délivrance du permis de construire par le wali concerne les dossiers à caractère industriel. Des guichets uniques opérationnels à très court terme sont mis en place au niveau de ces deux instances où seront regroupés l'ensemble des représentants des services et organismes à consulter. Sur instruction du directeur général du Domaine national, les formalités de publicité foncière afférentes aux actes de concession des terrains domaniaux destinés à l'investissement et aux actes concrétisant des transactions portant sur des biens immobiliers de statut privé et sur lesquels est prévu la réalisation de projets d'investissement, seront accomplies dans un délai maximal de dix jours, à compter de la date de leur dépôt. Le document évoque également la mise en place par la Direction générale des impôts d'un système de paiement électronique.

Des efforts ont été entrepris, notamment pour la facilitation de l'accès des PME aux crédits d'investissement, la régulation et l'accès au foncier industriel, l'application du statut de l'opérateur économique agréé offrant des facilitations des procédures de dédouanement aux entreprises importatrices et autres dispositifs de facilitations en vigueur, qui permettent l'amélioration des prestations de services liées aux activités économiques. Le comité cite aussi le seuil de projets, validés par le Conseil national de l'investissement, qui passe de 500 millions à 1,5 milliard de dinars.

Ces mesures pourront-elles améliorer le classement de notre pays dans le Doing Business de la Banque mondiale ?

Selon le dernier rapport Doing Business, l'Algérie est passée de la 150^e à la 152^e position en 2013 dans un classement comprenant 185 pays. Pour rappel, le ministre de l'Industrie, des PME et de la Promotion des investissements, a indiqué que le rapport sur l'amélioration du climat des affaires, comportait 100 propositions.

Meziane Rabhi

Support	EL WATAN	Date	17 Juillet 2013
Titre	Abdelmalek Sellal, Premier ministre : «Le gouvernement va accompagner le développement à Tizi Ouzou»		

M. Sellal a annoncé un budget complémentaire de 1000 milliards de centimes pour débloquer les projets en souffrance dans la région.



Rues fermées à la circulation automobile, moyens de transport à l'arrêt, la visite de travail effectuée hier à Tizi Ouzou par le Premier ministre a paralysé le chef-lieu de wilaya durant toute la matinée. Accompagné d'une forte délégation officielle – composée des ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Habitat et de l'Urbanisme, de la Santé, de l'Agriculture et du Développement rural, des Ressources en eau, des Transports, des Travaux publics, de la Jeunesse et des Sports et de l'Environnement – Abdelmalek Sellal a inspecté six projets, avant de présider une rencontre élargie aux représentants de la société civile à la maison de la culture Mouloud Mammeri.

«Je suis venu m'enquérir de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme du président de la République. S'il y a des insuffisances à combler, le gouvernement est là pour vous écouter et voir ce qu'il peut faire avant le prochain plan quinquennal 2014. En termes d'investissement, le gouvernement est prêt à vous accompagner», dit d'emblée le Premier ministre.

Pour mieux faire passer son discours devant un aréopage de personnalités triées sur le volet, il n'hésite pas à titiller la fibre patriotique des habitants de la région : «On est fiers de se retrouver aujourd'hui sur cette terre qui nous est très chère, bastion de la Révolution algérienne qui a enfanté des héros comme Amirouche, Krim Belkacem, Abane Ramdane, Aït Ahmed et Zamoum.» Et d'ajouter : «Personne ne peut nier l'attachement de cette wilaya à l'unité nationale ni douter de son algérianité. Alger, la capitale, ne peut pas survivre sans l'industrie de Blida et la ressource humaine et l'intelligence des habitants de la wilaya de Tizi Ouzou, réputée ces dernières années pour ses excellents résultats scolaires notamment au baccalauréat.

Le meilleur investissement, c'est dans la ressource et l'intelligence. Vous avez gagné le pari de l'avenir, je rends hommage à cette jeunesse et cette force.» Sur un autre volet, Abdelmalek Sellal a estimé qu'il ne peut y avoir de développement socioéconomique en Kabylie sans sécurité. Tout en louant les efforts consentis par l'armée et les forces de sécurité pour le rétablissement de la paix, l'orateur a réitéré l'engagement de l'Etat quant à la lutte contre le

terrorisme. «L'Etat restera debout et mettra un terme définitif à tous ceux qui oseront toucher à la stabilité du pays», a-t-il martelé. Selon lui, si le pays n'a pas sombré dans le chaos, c'est grâce aussi à «cette stabilité tant enviée et cette solidarité entre Algériens».

Revenant sur le développement local à Tizi Ouzou, le Premier ministre, qui a déploré les retards enregistrés par certains projets et autres blocages, a noté que le décollage économique de la région est tributaire du rétablissement de la sécurité. «Le gouvernement s'engage à accompagner le développement de la wilaya.» Dans cette optique, Il annoncé un budget complémentaire de 1000 milliards de centimes pour débloquer les programmes en souffrance dans la région.

En outre, il a évoqué l'inscription de plusieurs projets, dont un CHU de 500 places, une clinique du rein, 5000 nouvelles aides à l'auto construction, six stades communaux, un centre social mère-enfant, 22 cantines scolaires, un conservatoire de musique, la relance de la zone industrielle de Souamaâ, 1000 km de réseau électrique ainsi que le doublement de la RN12 jusqu'à Azazga. «Ce sont des instructions du président de la République», a souligné M. Sellal.

Dans la matinée, le Premier ministre et son staff ont inspecté six projets dont le stade de 50 000 places, le projet de réalisation de 5000 logements LPL à Oued Fali, le centre de cardiopédiatrie de Draâ Ben Khedda et la pénétrante autoroutière devant relier la wilaya de Tizi Ouzou à l'autoroute Est-Ouest, dont le coup d'envoi des travaux a été donné hier.

Ahcène Tahraoui

Support	EL WATAN	Date	17 Juillet 2013
Titre	Aide à l'exportation : une association est née		

L'association nationale Algérie conseil export est née. L'ACE, présidée par Smail Lalmas, représente les experts conseillers et les formateurs et s'engage à dynamiser et à accompagner les entreprises algériennes ayant pour objectif de se lancer à l'international..

Selon un communiqué parvenu à la rédaction, l'Association ambitionne de «regrouper les professionnels dans le cadre d'une expertise diversifiée dans différents métiers de l'export pour devenir le partenaire privilégié dans l'accompagnement et la mise en œuvre de la politique de l'export en Algérie».

Les objectifs poursuivis par l'ACE englobent notamment l'aide au développement et au renforcement des capacités des entreprises à l'international, la participation à la mise en place d'une charte nationale de l'exportation, l'encadrement et la formation des principaux acteurs des entreprises exportatrices, la participation aux différentes manifestations dans le domaine de l'export et la création de cellules de réflexion avec d'autres partenaires sur la réglementation liée à l'exportation.

Rédaction économie

Support	LIBERTE	Date	17 Juillet 2013
Titre	Importation de lait : la facture en baisse de plus de 4%		

Les importations algériennes de lait s'élevaient, entre janvier et mai de l'année en cours, à 484,14 millions de dollars contre 505,99 millions de dollars à la même période de 2012, en baisse de 4,32%, selon un bilan du Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS), relevant des Douanes nationales.

L'Algérie a importé 128 048 tonnes les cinq premiers mois de 2013 contre 126 720 tonnes à la même période en 2012, enregistrant une légère hausse (1,05%), a précisé le CNIS, cité hier par l'agence APS. Pour effectuer ces achats, l'Algérie a profité de la «baisse sensible» des prix du lait sur le marché international durant le premier trimestre 2013, selon les explications de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), principal importateur public de la poudre de lait. Les importations de lait de transformation ont atteint 314,8 millions de dollars, durant le premier trimestre 2013, en hausse de 11,7% par rapport à la même période en 2012.

Durant le 2e trimestre (avril, mai et juin), les prix du lait ont enregistré en revanche «une forte hausse», les prix de la poudre de lait entier ayant dépassé les 5000 dollars la tonne et les 4000 dollars la tonne pour la poudre de lait écrémé, selon Fethi Messar, directeur général de l'ONIL. La tonne de poudre de lait a augmenté de 60% depuis le début de l'année à fin juin dernier. L'indice FAO des prix des produits laitiers a bondi de 22 points en mars, à 225 points, soit l'une des plus fortes évolutions jamais enregistrées. Cette hausse marquée est due au temps chaud et sec qu'a connu l'Océanie, qui a provoqué une chute de la production de lait et une baisse de la transformation de produits laitiers dans la région.

A l'origine de cette hausse des prix, le DG de l'ONIL a évoqué la sécheresse en Nouvelle-Zélande et un hiver très rigoureux et plus long en Europe. La production laitière de la Nouvelle-Zélande, principal exportateur de produits laitiers dans le monde, qui représente près d'un tiers des échanges mondiaux, est très dépendante de la météo. Les prix à l'exportation des produits laitiers ont également progressé pour d'autres exportateurs majeurs, tels que l'Union européenne et les Etats-Unis, mais pas dans les mêmes proportions.

L'Algérie débourse, pour rappel, annuellement entre environ 47 milliards de dinars au soutien de la filière lait pour réduire la facture d'importation et encourager la production nationale qui se situe entre 2,5 milliards à 3 milliards de litres par an. En 2012, la facture du lait et des produits laitiers s'élevait à 1,19 milliard de dollars en 2012 contre 1,42 milliard en 2011.

Hocine Lamriben

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	17 Juillet 2013
Titre	Visite du 1er ministre : Des engagements pour Tizi Ouzou		

Le déplacement de Sellal à Tizi Ouzou a été le plus bref parmi tous ceux qu'il a effectués à travers le pays depuis sa nomination au poste de 1er ministre.

La proximité de la capitale et Ramadhan aidant, c'est en effet sa visite la plus courte même s'il a pris le temps d'inspecter les chantiers les plus en vue dans la région à l'image de la réalisation avec un montant de 60 milliards de dinars d'une pénétrante reliant la wilaya à l'autoroute Est-Ouest. Ce sont ainsi près de 7 chantiers qui ont été visités dont le plus important est celui de la réalisation du fameux stade. «Fameux» parce qu'il a fait beaucoup parlé de lui sans pour autant voir les travaux de sa réalisation lancés alors que sa projection a été faite en 2006. Le concepteur du projet explique ce retard par le fait de l'expropriation qui a pris beaucoup de temps.

Conçu sous forme de complexe sportif avec toutes les infrastructures qu'il faut (stade d'athlétisme, piscine, hôtel...), le projet avait besoin à l'époque de 54 hectares alors qu'il n'en a eu que 21. Il fallait donc exproprier des personnes parmi eux des agriculteurs, pour commencer à réfléchir à l'étude de faisabilité. Hier, Sellal a vu que les travaux ont bien commencé. Les responsables de sa réalisation allaient lui exposer les problèmes qu'ils rencontraient et qui les empêchaient, selon eux, de « faire vite» mais il les a interrompus et les a exhortés à «dépasser tous vos problèmes parce que vous n'en avez aucun au niveau de l'administration». Il leur fixe septembre prochain comme date d'achèvement des travaux du stade qui, selon la maquette, abritera 50 000 places couvertes. Un ouvrier nous avait lancé dès notre arrivée sur le site que la fin des travaux se fera... Ramadhan 2020. Les experts en construction coupent la poire en deux et estiment que le complexe ne sera pas prêt avant 2016. La réalisation du complexe coûtera selon son concepteur 32 milliards de dinars.

Après son inauguration de la stèle «place des martyrs» au centre-ville de Tizi Ouzou, Sellal s'était dirigé vers un groupe de citoyens pour s'enquérir de leurs préoccupations. «Il faut prendre les citoyens au sérieux», lui lance un d'entre le groupe de jeunes. «Il ne faut pas être déconnecté de la société», a-t-il ajouté. Sellal l'écouterait avec une grande attention.

« NOUS AVONS BESOIN D'UN PLAN SELLAL »

Contrairement à son habitude de tenir ses réunions avec la société civile dans les après-midi, celle à la maison de la culture de Tizi Ouzou, il la commencera vers 11h, bien tôt. C'est dire que Ramadhan chamboule même les pratiques politiques officielles. C'est le P/APC qui a pris la parole le premier pour, entre autres, rappeler que Tizi Ouzou n'a pas reçu de visite officielle depuis très longtemps. L'on note que le dernier déplacement d'un officiel de haut rang dans la région, c'était celui en 1995 de Mokdad Sifi alors chef du gouvernement. L'élus FFS donne le ton à la discussion et souligne que la région «manque de tout».

Un député de la région renchérit la liste des problèmes exposés par le P/APC pour en ajouter d'autres à l'exemple du manque accru du foncier, le manque de programmes de développement socioéconomique et bien sûr de financements. Il lui fera part de l'existence de 10 000 artisans qui activent à travers la wilaya pour promouvoir le patrimoine de la région. Il

appelle à la création de PME pour booster l'investissement qui manque tant dans ces contrées montagneuses où, selon leurs habitants, la sécurité reste précaire. Le député promet quand même que les projets lancés dans plusieurs domaines seront achevés d'ici à la fin 2014.

Il ne manquera pas de lui faire la demande d'un programme complémentaire. Avant lui, le P/APC avait demandé à l'hôte de la Kabylie «un plan Sellal» pour reprendre la wilaya en main.

Dès ses premiers propos, le 1er ministre lancera une amabilité qui fera applaudir l'assistance. «A chaque fois que je viens à Tizi, je me sens bien, je me sens chez moi, je suis venu avec plusieurs ministres pour savoir ce qui a été réalisé et ce qui manque pour l'inscrire dans le prochain plan quinquennal». Il rendra hommage aux martyrs de la région. «Je ne suis pas venu vous donner une leçon de patriotisme, vous l'avez dans le sang».

«IL VA RENTRER»

Sellal citera les grands noms de la révolution natifs de la wilaya et rendra aussi hommage à Hocine Aït Ahmed « qu'on ne doit pas oublier», a-t-il tenu à préciser. «Tizi Ouzou est bien ancré dans l'histoire du pays, personne ne peut l'oublier et personne ne peut douter de son unité avec le pays», a-t-il encore souligné. Il explique que « la capitale ne peut survivre sans Blida ni sans Tizi Ouzou (la première pour sa base industrielle et la seconde pour son intelligence et son service)». Il rendra hommage aux lycéens et jeunes de Tizi Ouzou pour avoir été classés premiers à l'échelle nationale pour ce qui est du taux de réussite au bac.

Le 1er ministre évoquera les corps de sécurité et leur rendra à eux aussi hommage pour affirmer que « rien ne peut se faire sans la sécurité». Il recommande qu' « on doit encore faire des efforts dans ce domaine» et promet que «l'Etat restera toujours présent et fera tout au profit du citoyen». Il tiendra à souligner que « l'Etat continuera d'investir dans cette région pour assurer la sécurité aux citoyens, je dis bien la sécurité pas la répression, ne confondons pas». Il lancera encore que «vous êtes rebelles mais toute l'Algérie est rebelle, vous l'êtes peut-être un peu plus, mais ça fait du bien pour faire bouger l'histoire ».

Il promet aussi que « je m'engagerais au nom de tout le gouvernement pour que l'Etat continue d'investir dans la wilaya ». Il s'inscrit dans l'idée des autorités locales de supprimer une des deux trémies de la ville pour en faire une piétonnière.

Il écoutera plusieurs intervenants, représentants de la société civile qui feront part du chômage élevé, du manque d'entreprises et d'investissements publics, des routes défoncées, des retards dans la réalisation des programmes socioéconomiques, les pronoms amazighs que les APC refusent d'inscrire dans l'état civil et même du retard pris par le Centre culturel... français pour être installé à Tizi Ouzou. Un intervenant indiquera que «50% des projets ne sont pas lancés ». Une jeune femme commencera, elle, son intervention par des prières pour que «notre président de la République guérisse et rentre au pays». Sellal lui répondra par un simple « il va rentrer ». Une réponse applaudie par l'assistance. Une jeune diplômée de l'ENA réclamera avec la gorge serrée « l'officialisation de Tamazight». Un handicapé moteur fera savoir au 1er ministre qu'« avec 4000 DA, on ne peut pas vivre dignement». Il pense que le manque de moyens et de prise en charge fait que «les handicapés se cachent pour mourir ». Les intervenants s'accorderont à souligner « la marginalisation de la région ».

«Mettons-nous au travail car la tâche est ardue», a affirmé la dernière intervenante non sans avoir affirmé que «les jeunes de la région ne sont pas formés intellectuellement ».

Ghania Oukazi

Support	LIBERTE	Date	17 Juillet 2013
Titre	Relance productive sous contrainte d'efficacité Une voie étroite mais incontournable		

Au-delà des échéances présidentielles de 2014 qui mobilisent l'opinion publique et les médias, le vrai sujet sur lequel la classe politique devrait s'investir et se positionner, c'est le cap économique qu'il faut fixer au pays pour les deux prochaines décennies.

Pourquoi les deux prochaines décennies ? Parce qu'en l'état actuel de nos réserves d'hydrocarbures, estimées à 4 milliards de tep, couplé à une production de 200 millions de tep par an pour couvrir la demande domestique et l'exportation, le calcul est vite fait. Nous en avons seulement pour vingt ans ; un peu plus pour le gaz et un peu moins pour le pétrole. C'est une "Dead line" qu'il faudra prendre très au sérieux. Car à l'inverse des étapes qui ont jalonné les cinquante dernières années, cette fois nous sommes dos au mur.

L'économie algérienne doit impérativement réussir son passage à un nouveau régime de croissance robuste et durable, et il n'y a pas de plan B. Sans quoi, à l'échéance indiquée, le pays ne pourra plus couvrir la demande économique, sociale, et même la totalité de son budget de fonctionnement. Déjà des signaux faibles sont perceptibles. Le bulletin n°40 de juin 2013 de la Banque d'Algérie en a émis un certain nombre aussi inquiétants les uns que les autres. Ainsi, les exportations d'hydrocarbures ont diminué de 13,9% au premier trimestre 2013 par rapport au même trimestre 2012. A l'inverse, les importations des biens ont augmenté de 8,6% pendant cette même période.

La Banque d'Algérie nous rappelle également que la balance des paiements, bien qu'excédentaire, avait déjà enregistré un solde en baisse entre 2011 (19,2 milliards de dollars) et 2012 (12 milliards de dollars). Autre signal, provenant celui-là du ministre de Finances : le déficit budgétaire 2013 sera de 20% ; si toutefois aucune autre charge supplémentaire ne vient en aggraver l'ampleur. La résorption de ce déficit se fera par le recours au Fonds de régulation des recettes (FRR) à hauteur de près de 50% de ses disponibilités. Alors quelle que soit l'empathie que l'on peut avoir, une augmentation significative des charges budgétaires de fonctionnement, notamment salariales, devient désormais dangereuse car elle menacerait, dans des délais rapprochés, les équilibres financiers internes. Si l'on s'en tient au scénario au fil de l'eau, basé sur les deux trends actuels, physique et financier, l'option d'une dévaluation significative n'est pas exclue à terme.

Il est vrai que des ripostes existent encore pour éviter ce scénario catastrophe. Les unes de nature offensive et d'autres de nature défensive. Commençons par les ripostes offensives, car elles ont été sous-estimées et très peu utilisées à ce jour du fait de l'illusion d'une rente permanente. D'abord, il faut sortir rapidement de la trappe dans laquelle l'économie algérienne s'est laissé piéger : celle de la faiblesse récurrente de l'investissement productif hors énergie et l'extension asymétrique de sa sphère commerciale formelle et informelle. L'Algérie qui épargne la moitié de son PIB et qui en investit le tiers ne consacre pourtant que 2 à 3% pour l'investissement productif, hors secteur de l'énergie. C'est trop peu pour espérer sérieusement construire un régime alternatif de croissance.

D'où l'importance de booster toutes les formes d'investissement industriel public, privé et mixte. Espérons que le nouveau texte simplifié et unique de promotion de l'investissement

productif soit plus attractif. D'où l'intérêt aussi, dans ce cadre, de "l'appel à projets 2013" lancé par le secteur de l'industrie.

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objectif "l'intégration des filières industrielles, l'augmentation et la diversification de l'économie nationale, la création d'emplois et la localisation de la valeur ajoutée des filières pour lesquelles l'Algérie est compétitive". Mais sans soutien réel aux entreprises algériennes, ce projet restera virtuel.

A titre de comparaison, la Chine a toujours disposé d'une politique industrielle de long terme "visant à placer les champions chinois dans l'ensemble des secteurs économiques", comme le rappelait Hubert Bazin, aux dernières Rencontres économiques d'Aix-en-Provence tenues sous le thème "le choc des temps, l'économie mondiale entre urgence et long terme". Quant aux postures défensives, elles sont connues par tous, mais pas ou peu mises en œuvre. On peut citer par exemple le retour aux instruments bancaires universels, la réévaluation des systèmes des prix et des subventions pour stopper un gaspillage devenu indécent et dangereux, l'arrêt du financement exclusif par ressources bancaires internes de tout projet industriel en partenariat, l'amélioration de l'efficacité fiscale et douanière. Leur mise en œuvre crédibiliserait toute la démarche.

Je voudrais quand même conclure par un retour au secteur des hydrocarbures qui sera encore au centre de tous les enjeux, car seul lui peut amorcer la pompe de ce nouveau régime de croissance (big push). A ce sujet, j'ai suivi avec intérêt, comme vous, la récente signature de l'accord stratégique sur l'énergie entre l'Algérie et l'Union européenne (UE). Pour l'UE, l'objectif est de garantir sa sécurité énergétique. Or, coup sur coup, deux projets de gazoducs intercontinentaux viennent d'être reportés, sinon annulés. Il s'agit du gazoduc Galsi reliant l'Algérie à la Sardaigne et du gazoduc Nabucco reliant, par le sud, la mer Caspienne à l'Europe occidentale. Il faut savoir que ces deux projets étaient censés desserrer la vulnérabilité gazière de l'UE. C'est à cette dernière de voir. On avisera après.

Mustapha MEKIDECHE

Support	EL MOUDJAHID	Date	18 Juillet 2013
Titre	Environnement économique : L'indice de confiance des chefs d'entreprises en baisse pour le mois de juin		

L'indice de confiance des chefs d'entreprise, calculé à partir de trois paramètres qui sont les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, enregistre une baisse pour le deuxième mois consécutif.

L'indice de confiance des chefs d'entreprise, calculé à partir de trois paramètres qui sont les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, enregistre une baisse pour le deuxième mois consécutif. En effet, l'indice global (tous secteurs confondus) affiche (-4) en juin, contre (-1) en mai. C'est, du moins, ce qui ressort de l'enquête du mois de mai 2013 du "Baromètre des chefs d'entreprises" que publie mensuellement le Forum des chefs d'entreprise (FCE).

Selon les déductions de l'enquête, ce résultat découle essentiellement de l'évolution de la composante, « niveau des stocks » des produits fabriqués et, dans une moindre mesure, de celle relative aux « commandes des clients ». Pour la première composante, les chefs d'entreprise signalent, pour la 1^{re} fois depuis février 2013, l'augmentation des stocks de leurs productions, et par conséquent, une valeur positive de son indicateur (+4 points en juin contre -2) sachant qu'une valeur positive défavorise l'indice global.

Concernant la seconde composante, il s'avère que la tendance du niveau des commandes des clients s'est stabilisée ces quatre derniers mois, son indicateur évolue autour de -15. La stabilisation de la tendance des commandes des clients, d'une part, et la hausse de la mévente de la production, d'autre part, ont amené les chefs d'entreprise à revoir à la baisse leurs perspectives de production pour les 3 prochains mois. C'est ainsi que, l'indicateur correspondant a baissé de 3 points en passant de 11 points en mai à 8 points en juin 2013.

L'examen des indices de confiance sectoriels fait ressortir un ralentissement des activités économiques depuis le mois d'avril et ce quel que soit le secteur d'activité : les indicateurs sectoriels étaient tous positifs en avril, ils ont régressé en juin pour se positionner soit dans la zone négative, c'est le cas : des Services (de 15 en avril à -22 en juin), du BTPH (de 19 en avril à -2 en juin) et des Industries agroalimentaires (de 6 en avril à -3 en juin) soit rester dans la zone positive, c'est le cas des autres industries (de 10 en avril à 7 en juin). Au niveau de l'UE, l'indice de confiance s'est amélioré de 1 point globalement ainsi qu'en France et en Italie, de 3 points en Allemagne, mais il a stagné en Espagne.

D. Akila

Support	EL MOUDJAHID	Date	18 Juillet 2013
Titre	Importation du Lait durant les 5 mois 2013 : Recul de plus de 4% de la facture		

Les importations de lait de transformation de l'Algérie ont atteint 484,14 millions de dollars durant les cinq premiers mois de 2013, contre 505,99 millions de dollars à la même période de 2012, en baisse de 4,32%, selon les Douanes algériennes.

Les importations de lait de transformation de l'Algérie ont atteint 484,14 millions de dollars durant les cinq premiers mois de 2013, contre 505,99 millions de dollars à la même période de 2012, en baisse de 4,32%, selon les Douanes algériennes.

Les importations algériennes de lait ont atteint 128.048 tonnes les cinq premiers mois de 2013 contre 126.720 tonnes à la même période de l'année écoulée, enregistrant une légère hausse (1,05%), indique le Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS) des Douanes.

L'Algérie a profité de la "baisse sensible" des prix du lait sur le marché international, durant le premier trimestre 2013, pour effectuer des achats, indique l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), principal importateur public de la poudre de cette matière. En effet, les importations algériennes de lait de transformation ont atteint 314,8 millions de dollars, durant le premier trimestre 2013, en hausse de 11,7% par rapport à la même période en 2012.

Publié dans : Douanes algériennes, Lait

Support	EL MOUDJAHID	Date	18 Juillet 2013
Titre	Visite de M. Sellal dans la wilaya de Tizi Ouzou : 44 milliards de dinars pour finaliser tous les projets M. Sellal : « Il est possible de rajouter une autre enveloppe en 2014, si cela est nécessaire »		

Le gouvernement est décidé à accompagner la wilaya de Tizi-Ouzou dans son développement socio-économique avec notamment une enveloppe de 44 milliards de dinars allouée, à titre exceptionnel, pour relancer tous les projets bloqués.



M. Sellal, qui intervenait lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile à l'occasion de sa visite de travail et d'inspection à Tizi-Ouzou, a également affirmé qu'«il est possible de rajouter une autre enveloppe en 2014, si cela est nécessaire», relevant cependant que l'une des contraintes entravant le parachèvement des projets dans la wilaya consiste en le problème du foncier. Le Premier ministre a procédé, lors de sa visite dans cette wilaya, à la mise en service d'un centre anti-cancer (CAC), d'une capacité de 140 lits dans la ville de Draa Ben Khedda, dans la banlieue ouest de Tizi-Ouzou.

Sur le site, M. Sellal a insisté sur une bonne prise en charge de tous les malades atteints d'affections tumorales. Réalisée pour une enveloppe de 3,875 milliards de dinars, cette structure de santé, dotée d'un plateau technique de pointe, est investie d'une vocation régionale, pour la prise en charge des cancéreux des wilayas de Tizi-Ouzou, de Bejaia, Bouira et Boumerdès. Les personnes souffrant de cette pathologie lourde, dont certaines se présentent à un stade avancé de la maladie, sont contraintes d'effectuer de longs déplacements pour rallier les centres anti cancer des CHU Mustapha-Pacha d'Alger, de Blida, voire de Constantine, a fait savoir un responsable de la Direction de la santé publique. M. Sellal a donné également le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une pénétrante autoroutière devant relier la wilaya de Tizi-Ouzou à l'autoroute Est-Ouest, qui aura pour impact notamment l'intégration de l'économie locale dans l'économie nationale.

Il a annoncé, dans le même cadre, l'inscription au titre de l'exercice 2014, d'un projet de jonction des deux trémies du chef-lieu de wilaya. Ces deux trémies réalisées sur l'avenue Abane-Ramdane avec, entre elles une séparation d'environ 200 mètres, ont étouffé ce cœur battant de la ville de Tizi-Ouzou, plus connue sous l'appellation de la «Grande rue».

La réalisation des deux trémies au niveau du jet d'eau et du carrefour Djurdjura, ont eu pour conséquences la réduction de l'espace des trottoirs, devenus minuscules, obligeant parfois les piétons à «jouer des coudes» pour se frayer un chemin ou à emprunter les rues parallèles. Inspectant le chantier de réalisation d'un stade de football, M. Sellal a instruit les entreprises réalisatrices du stade de 50.000 places de le livrer en septembre 2014 afin qu'il soit prêt pour la «saison sportive 2014-2015».

Au volet historique, il a inauguré une stèle érigée à la mémoire des 20.000 martyrs de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le monument, en forme d'une bougie, au pied duquel le Premier ministre a déposé une gerbe de fleurs, est implanté à l'entrée ouest de la ville, face au siège de la cour de Tizi-Ouzou. Les noms des 20.000 martyrs de la wilaya de Tizi-Ouzou, sont inscrits en lettres d'or sur un fond noir, tout autour de la stèle. Les grandes batailles contre le colonialisme français, menées localement, de 1830 à 1962, sont mentionnées sur une plaque afin de rappeler la résistance des Algériens contre le colonialisme et le prix consenti pour le recouvrement de la liberté et de l'indépendance.

Publié dans : Abdelmalek Sellal, Tizi Ouzou

Support	EL MOUDJAHID	Date	16 Juillet 2013
Titre	Entreprises : Sidal réalise un bénéfice de plus d'un milliard de DA en 2012		

L'entreprise publique Sidal a réalisé un bénéfice de 1,138 milliard de dinars durant l'année 2012, selon son bilan adopté récemment par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

L'entreprise publique Sidal a réalisé un bénéfice de 1,138 milliard de dinars durant l'année 2012, selon son bilan adopté récemment par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'exercice 2012 de cette entreprise publique cotée en Bourse fait ressortir un total bilan de 19,654 milliards de DA, selon la même source.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'affecter le montant du bénéfice de Sidal comme suit : 39,497 millions de DA comme réserves légales, 400 millions de DA comme dividendes, 35,450 millions DA à l'intéressement des travailleurs et 662,545 millions de DA aux réserves facultatives.

Le groupe pharmaceutique Sidal est une société par actions (SPA) dotée d'un capital de 2,5 milliards de DA. Un plan de développement ambitieux (2010-2014) a été mis en place par les pouvoirs publics pour porter la part de marché de l'entreprise de 7% en valeur à 25 %, améliorer sa position sur le marché national et s'ouvrir à l'international.

Doté d'un financement de près de 17 milliards de DA, ce plan prévoit la création de 7 nouvelles usines dont 3 spécialisées dans la production de "génériques" à Constantine, Tipaza (Cherchell) et à Alger (El Harrach).

Publié dans : SAIDAL

Support	EL MOUDJAHID	Date	15 Juillet 2013
Titre	Industrie pharmaceutique Saidal réalise un bénéfice de 1,138 milliard de dinars en 2012		

Le résultat net du groupe avec ses 5 filiales a atteint, au cours de cet exercice, 1,965 milliard de dinars..

Le groupe pharmaceutique public Saidal a réalisé un bénéfice de 1138 millions de dinars durant l'année 2012, selon son bilan adopté récemment par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'exercice 2012 de cette entreprise publique cotée en Bourse fait ressortir un bilan total de 1965 millions de dinars, selon le rapport du conseil d'administration. Le groupe a ainsi maintenu son chiffre d'affaires en réalisant 12 milliards de dinars.

Pour les actionnaires, l'objectif est atteint à 89% en valeur, soit un écart négatif de 1642 millions de dinars dû essentiellement, a-t-on expliqué, à la rupture de quelques matières premières entrant dans la production de certains produits à forte valeur ajoutée, la suspension de certains produits pour des problèmes de conformité, l'arrêt de la production opéré par la filiale antibiotical en raison du mouvement de grève de 37 jours et le renouvellement des décisions d'enregistrement de certains produits fabriqués sous licence.

Le groupe Saidal se félicite également de l'augmentation du taux des objectifs de la production qui a atteint, au cours de l'année 2012, 135 millions d'unités-vente pour une valeur de 10 362 millions de dinars, ce qui représente un taux de réalisation des objectifs annuels de 96% en quantité et 89% en valeur.

Le volume de la production a connu une hausse de 3% par rapport à l'exercice 2011, selon le même rapport. «Les principaux agrégats de gestion ont enregistré une évolution positive par rapport à l'exercice précédent», a-t-on noté.

Le groupe Saidal, une société par actions (SPA) dotée d'un capital de 2,5 milliards de dinars, table pour l'année 2013 sur la hausse de sa production avec 149 millions d'unités-vente pour atteindre un chiffre d'affaires de 15 272 millions de dinars.

C'est également l'année au cours de laquelle le plan de développement de l'entreprise entrera dans la phase de réalisation des différentes usines programmées, à savoir Constantine, Tipasa, et Alger (El Harrach).

Rappelons qu'un plan de développement ambitieux (2010-2014) a été mis en place pour porter la part de marché de l'entreprise de 7% en valeur à 25%, améliorer sa position sur le marché national et s'ouvrir à l'international.

Doté d'un financement de près de 17 milliards de dinars, ce plan prévoit la création de 7 nouvelles usines, dont 3 spécialisées dans la production de génériques. Un plan que le groupe a mis à exécution depuis trois années.

Des actions ont été menées, souligne-t-on dans le rapport, dans le but d'améliorer la compétitivité du groupe en misant sur la réhabilitation des corps de métier, tels que la qualité, l'organisation et le fonctionnement des structures.

Une révision profonde des modalités de gestion des ressources humaines et du système de rémunération a été également engagée. Le rapport note que les charges du personnel, estimé à 4060 travailleurs, s'élèvent à 3674 millions de dinars en accroissement de 13% par rapport à 2011 et une évolution de 19% du salaire moyen annuel par agent.

Djamila Kourta



Support	EL WATAN	Date	16 Juillet 2013
Titre	Djezzy partenaire des universités		

Partenaire incontournable des universités algériennes, Djezzy, entreprise citoyenne par excellence, a été le sponsor officiel de la cérémonie de sortie des 20 majors de promotion des 12 établissements suivants : l'Ecole des Hautes études commerciales, l'Ecole supérieure de commerce, l'Ecole supérieure d'informatique, l'université d'Alger 1, l'université de Boumerdès, l'université de Bouira, l'université de Béjaïa, l'université de Tlemcen, l'université de Ghardaïa, l'université d'Adrar, l'université de Béchar et l'Institut national de la Poste et des TIC.

Les responsables des universités et grandes écoles ont témoigné leur reconnaissance à leur partenaire officiel qui a toujours répondu présent à leur appel en les appuyant matériellement et pédagogiquement pour qu'ils puissent mener à bien leur exaltante tâche : celle de former les cadres de demain.

Précisons que le parrainage s'inscrit dans le cadre de la mise en application du programme d'aide matérielle et de soutien pédagogique au secteur de l'enseignement supérieur tout en constituant un prolongement d'un certain nombre d'actions que Djezzy a entreprises dans le milieu des universités, avec lesquelles 18 conventions de partenariat et 17 conventions de sponsoring ont été signées à ce jour. D'autres projets sont en cours de finalisation avec d'autres universités et écoles algériennes.

Support	EL WATAN	Date	17 Juillet 2013
Titre	Technologie spatiale : les satellites algériens au service du développement durable...		

Dénoté Alcomsat-1, le futur satellite algérien dédié aux télécommunications spatiales fournira plusieurs services, dont la télédiffusion, internet, la téléphonie, VSAT, etc.



Ce projet, prévu dans le plan national spatial (PNS) élaboré en 2006 pour une durée de 15 ans, sera pris en charge par le Centre de développement spatial (CDS) basé à Oran, une des trois nouvelles entités opérationnelles dépendant de l'Agence spatiale algérienne (ASAL) dirigée actuellement par Azzedine Oussedik, ancien directeur du Centre national des techniques spatiales d'Arzew.

Cet ambitieux projet succèdera à Alsat-1B, un autre projet en préparation dénoté ainsi, car il aura les mêmes missions que son prédécesseur Alsat-1, c'est-à-dire essentiellement la couverture en imagerie, mais avec une résolution plus intéressante (22 m contre 32 m auparavant).

Le démarrage de ses activités est prévu pour l'année 2014 au CDS qui s'affaire aujourd'hui à finaliser Alsat-2B, un projet en cours visant dans le sillage d'Alsat-2A (déjà en orbite) la mise en place progressive d'une «compétence industrielle spatiale nationale avec la réalisation de moyens mécaniques et la mise en place de capacités de construction aéronautique». Les moyens nationaux de transport aérien du satellite et de ses sous-systèmes sont également mis en avant dans le texte de présentation résumée du PNS. Deux satellites algériens sont déjà en orbite.

Le plus récent, Alsat-2A a été lancé en 2010 depuis le centre spatial SHAR (Chennai) en Inde. Il a déjà, apprend-on, fourni plus de «50 000 produits images», un fonds ayant été exploité dans le cadre de projets d'envergure : le développement de l'agriculture saharienne (Biskra et El Oued), la gestion des zones steppiques, la délimitation des périmètres miniers, une cartographie avec un système d'information géographique de la zone de Béjaïa, mise à jour cartographique du littoral national, etc.

Une année à peine après son lancement, un atelier national intitulé «Alsat-2A- utilisateurs» a été organisé pour apprécier les résultats obtenus et leur conformité avec les attentes et les besoins nationaux. Réalisé en partenariat avec le consortium européen Astrium, il formera avec Alsat-2B une mini constellation pour assurer des missions complémentaires. En revanche, en fin de vie depuis 2010, Alsat-1, le tout premier satellite algérien, a servi trois ans de plus que sa durée de vie normale prévue pour 5 ans. Lancé en 2002 à partir du centre spatial Plesetsk en Russie, il a été réalisé grâce à un partenariat avec le Royaume-Uni via Surrey Space Technology (SSTL).

Mission accomplie pour Alsat-1

Le pionnier des satellites algériens a par ailleurs participé dans une constellation internationale, la Disaster Monitoring Constellation (DMC) incluant 4 autres pays : le Royaume-Uni, le Nigeria, la Turquie et la Chine et dont les missions sont orientées vers la surveillance et le suivi des catastrophes naturelles. A ce titre, Alsat-1 a fourni des informations sur les feux de forêt durant la canicule de 2003 ayant touché plusieurs pays européens de la Méditerranée (France, Portugal, Espagne), ceux de la Grèce en 2008, les inondations survenues aux Philippines en 2004 et le séisme de la même année qui a touché l'île de Sumatra, l'Indonésie ainsi que le Sri Lanka.

Sur un plan national Alsat-1 a fourni des éléments pour la cartographie des zones sensibles à la désertification des wilayas steppiques, la surveillance des zones d'intérêt économique (production agricole), notamment en prévision d'invasion acridienne.

Dans ce contexte, considéré à l'époque comme une expérience inédite en Algérie, le transfert de savoir-faire dans le domaine spatial a été effectué au profit de 13 chercheurs nationaux dont, précise-t-on, 11 sont toujours en activité au CDS d'Oran.

Ce centre d'envergure et de renommée africaine abritera l'essentiel des systèmes spatiaux prévus à l'horizon 2020 dans le PSN qui établit ses bilans une fois tous les 5 ans pour pouvoir corriger et adapter ses programmes aux besoins nationaux. Il est dédié à la réalisation de satellites jusqu'à une tonne, leur intégration, l'assemblage des systèmes spatiaux, l'intégration des panneaux solaires, etc., mais aussi à la recherche et au développement.

Ce complexe, qui a été inauguré en 2012 par le président de la République en visite à Oran, a été réalisé par le groupement algéro-turc, Bilyap Softal Construction pour un coût global de plus de 5 milliards de dinars. A noter cependant que la partie technologique, dont notamment le hall d'intégration HDI et sa salle blanche de classe 100 000, destinée aux activités d'assemblage d'intégration et de tests satellites, a été réalisée par Softal Construction, une société algérienne qui a réalisé plusieurs salles blanches réservées à l'industrie pharmaceutique.

Vers une constellation de satellites africains

ASAL et ses filiales accordent par ailleurs un intérêt particulier au potentiel humain et adopte une politique de formation, de recherche et de maîtrise qui fait participer les institutions nationales, universitaires et de recherche tout en intégrant dans sa démarche les potentialités algériennes établies à l'étranger.

Les avantages qu'on peut tirer de la coopération internationale sont également pris en compte. Ainsi, en parallèle aux 13 chercheurs d'Alsat-1, qui ont été formés grâce à la collaboration avec le Royaume-Uni pour le système spatial et la fédération de Russie pour le lancement, 4 PHD et 4 Masters, ont suivi des formations académiques au centre spatial de Surrey. 8 autres PHD et 6 Masters ont subi des formations académiques dans les techniques spatiales pour le projet Alsat-2A qui a mobilisé en outre 30 ingénieurs pour un partenariat avec le consortium européen Astrium pour le système spatial et l'Inde pour le lancement. En ce qui concerne le partenariat Sud-Sud, un projet de constellation africaine est en phase de concrétisation avec l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Kenya.

A noter enfin que, grâce à ses efforts et au dynamisme de ses activités spatiales, y compris à l'échelle internationale (telles que la coordination du bureau d'appui régional d'Alger pour la prévention et la gestion des catastrophes naturelles et des situations d'urgence (un spider) couvrant la sous-région Afrique du Nord et du Sahel ou la mise à disposition d'images à haute résolution Alsat-2 dans le cadre de programmes internationaux : DMCI), l'Algérie a été choisie pour présider, durant les années 2014 et 2015, le comité des Nations unies pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Djamel Benachour

Support	HORIZONS	Date	17 Juillet 2013
Titre	Moussa Benhamadi reconnaît la défaillance de l'internet et du téléphone fixe 115 milliards DA pour remettre Algérie Télécom sur les rails		

Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, a reconnu la défaillance du réseau internet et de la téléphonie fixe, source de plusieurs doléances de la part des citoyens, notamment à Alger.



Il y a des insuffisances dans les services du téléphone fixe et de l'internet. La couverture disponible n'est pas suffisante pour répondre aux besoins exprimés par les citoyens », a dit le ministre, expliquant cette situation par « la faiblesse du réseau d'Algérie Télécom ». « Nous sommes confrontés à deux phénomènes. D'abord, le développement du réseau, car celui d'Algérie Télécom ne suffit plus en termes de capacités d'accès. Ensuite, nous avons le problème du réseau qu'il faut moderniser pour garantir la qualité des services », a-t-il précisé lors d'une tournée effectuée, hier, dans les structures dépendant de son secteur, à l'est d'Alger.

Plusieurs mesures sont prises pour faire face à cette situation, rassure Moussa Benhamadi, qui a saisi cette visite pour dévoiler les grands axes du projet de développement d'Algérie Télécom (AT). L'opérateur public vient de bénéficier d'une ligne de crédit de 115 milliards de dinars. En plus, le gouvernement a décidé d'inscrire 140 milliards DA en direction du ministère des PTIC pour soutenir les efforts en matière de développement de la fibre optique. « Toutes les localités de plus de 1.000 habitants du nord du pays et de 500 habitants au sud et des hauts plateaux seront connectées à la fibre optique », a-t-il affirmé.

En matière d'internet, Moussa Benhamadi estime que les efforts déployés serviront d'abord à « étendre le réseau en matière de transport et d'accès, de façon à le rendre disponible et fonctionnel dans les cités, les nouveaux quartiers et autres ». Outre « l'amélioration de la qualité des services par la disponibilité des agents, le bon accueil, la réparation des dérangements de manière rapide et efficace », le ministre a évoqué « le remplacement d'un certain nombre de câbles de transport en cuivre, par la fibre optique ».

En attendant la réalisation de ce programme, « Algérie Télécom compte ouvrir deux millions de lignes supplémentaires en 2014 », a-t-il précisé. Le ministre souligne que la réglementation dans le domaine des NTIC ne favorise pas le monopole des opérateurs sur une activité quelconque.

« La loi 2000-03 a permis d'ouvrir le secteur à la concurrence », a-t-il dit en précisant que le monopole d'AT sur le téléphone fixe est intervenu « après l'échec d'un autre opérateur qui n'a pas su tenir le coup ». Selon lui, le nouveau projet de loi soumis récemment à l'APN « permettra à des opérateurs de venir exploiter ce qui est disponible comme réseau local au niveau d'AT ».

Nouria Bourihane

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	17 Juillet2013
Titre	Ce train du haut débit qui passe sans nous...		

En Algérie, le décollage du haut débit mobile est toujours en instance pour ne pas dire compromis à jamais. Les rares acteurs de l'Internet, de l'électronique et les éditeurs traditionnels du pays ne pourront pas dévoiler la valeur économique que peut générer cette technologie dans la société algérienne. Ailleurs, le haut débit mobile a baissé les prix des smartphones et augmenté le taux de présence des applications web mobiles dans le réseau des réseaux. Ici, malgré l'absence de support de diffusion rapide des applications comme la 3G, les ventes des smartphones enregistrent quotidiennement une forte demande d'achat. Les observateurs affirment que les internautes algériens utilisent une seule connectivité dans l'usage de leurs tablettes et smartphones pour découvrir les contenus mobiles étrangers. Il s'agit du Wifi et en plus à partir d'un point fixe qu'est le domicile. Les applications mobiles commencent à prendre de la place.

Les utilisateurs ont pris l'habitude de s'informer, se divertir et même de travailler depuis leur mobile. Pour les développeurs algériens, ne pas être présent sur les plateformes d'applications intégrées dans les smartphones destinés au marché du pays, c'est laisser la place à un concurrent étranger d'exploiter cette part de marché. Il est impensable de voir les opérateurs de la téléphonie mobile importer le contenu de l'étranger. C'est l'opérateur qui a besoin du développeur et non le contraire. Pour preuve, c'est le développeur d'applications qui fabrique la data qui sera consommée par ses abonnés. Un fabricant de contenus mobiles local coûtera à l'opérateur moins qu'un étranger. L'amortissement des investissements de la 3G se fera donc plus facilement avec le développeur local.

L'équipementier occupe également une place importante dans le marché des applications mobiles. C'est lui qui est en charge de préinstaller, à l'usine, les applications sur les terminaux. Les futurs détenteurs ne seront pas obligés de la télécharger. Ces applications devraient toucher tous les secteurs. La presse, santé, monétique, éducation, tourisme, etc. Algérie Poste en est le bon exemple de la monétique. Ses clients pourront, à partir d'une application mobile téléchargée dans leurs smartphones, consulter leurs comptes, localiser l'agence, commander des chèques, effectuer un paiement. Le fonctionnement d'une telle application fera appel aux compétences de plus de 300 ingénieurs. Espérons que ces développeurs deviendront un jour exportateur de contenus mobiles.

Farid Farah

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	17 Juillet 2013
Titre	Les TIC peuvent renforcer la coopération et l'intégration régionale au Maghreb, selon la BAD		

Le secteur des Technologies de l'information et des communications (TIC) peut jouer un rôle important pour promouvoir l'intégration régionale et mondiale du Maghreb. C'est le constat que fait la Banque africaine de développement (BAD) dans son rapport 2013 sur l'Afrique du Nord.

Pour le groupe de la BAD, les TIC est l'un des axes «prioritaires» autour duquel les décideurs politiques de l'Afrique du Nord devraient adopter un plan d'action concret pour relancer et renforcer la coopération et l'intégration régionale. Dans ce secteur, la BAD recommande la réduction du coût des infrastructures TIC. Se basant sur une étude de la Banque mondiale, les rédacteurs du rapport estiment qu'il y a une corrélation positive entre le taux d'échanges par rapport au PIB et la densité des lignes téléphoniques fixes et mobiles. En outre, l'infrastructure à haut débit et les services connexes contribuent directement à la productivité nationale, la compétitivité, la création d'emploi et la diversité économique. «Disposer de services TIC (réseau et applications) de haute qualité et à faible coût réduit les coûts des transactions et permet une localisation plus flexible des entreprises. La transmission des données et la messagerie vocale ont rendu les services de livraison plus rapides et ont réduit d'autant les déplacements non nécessaires», ajoutent-ils. Le rapport note aussi que les TIC contribuent à la compétitivité du secteur des services et apportent également des retombées positives aux industries qui utilisent peu de technologie. Reprenant par ailleurs les conclusions d'une étude réalisée par le cabinet Wilson, Luo, et Broadman, la BAD affirme que l'amélioration de l'infrastructure des TIC a un plus grand impact marginal sur les bénéfices commerciaux que d'autres mesures de facilitation des échanges (efficacité portuaire, douanes et politique de réglementation).

Le Maghreb en retard

Le Maghreb est en retard par rapport à ses concurrents régionaux en termes d'infrastructures de télécommunications, selon la BAD, notant que les pays du Maghreb se caractérisent par une densité faible de la téléphonie fixe et une densité élevée de la téléphonie mobile, ainsi que des coûts d'appels élevés. «Le Maghreb est comparable à l'Asie de l'Est dans l'utilisation d'Internet et des services multimédia, mais il est à la traîne par rapport aux autres régions en matière de coûts et de qualité», fait observer le rapport. Notons que dans le monde arabe, les pays qui ont eu des politiques de libéralisation plus agressives, comme le Maroc, l'Egypte, la Jordanie, l'Arabie Saoudite et l'Irak, ont perçu de plus grandes entrées d'IDE en provenance de l'intérieur et de l'extérieur de la région. En revanche, les entrées de capitaux ont été plutôt limitées dans les pays où il n'y avait pas eu de libéralisation ou une libéralisation plutôt timide. «Malgré le succès de la libéralisation des marchés de téléphonie mobile à travers le monde arabe, les marchés du fixe et du haut débit sont restés fermés (ou presque fermés) à la concurrence. Là où la concurrence de l'infrastructure a été autorisée, les restrictions quant au nombre de licences et les conditions réglementaires ou de facto ont engendré peu ou pas de concurrence. Il en a résulté un échange d'informations interrégional sur Internet plutôt réduit», expliquent les rédacteurs du rapport de la BAD.

La Mauritanie un exemple d'intégration régionale

Le document constate aussi qu'une grande partie des échanges d'informations sur Internet au Moyen-Orient est orientée vers l'Europe (88%). Et bien que la connectivité interrégionale ait augmenté, en 2011 elle ne représentait que 3% de la capacité totale d'Internet au Moyen-Orient. Les pays du Maghreb ont pris, dans ce sens, certaines mesures pour réformer le secteur des télécommunications. Selon la BAD, les initiatives en cours comprennent la séparation des fonctions réglementaires et opérationnelles, la création d'organismes de réglementation indépendants, la privatisation des opérateurs locaux et l'ouverture progressive du réseau de la téléphonie fixe à la concurrence, l'ouverture des appels d'offres à des licences concurrentes de GSM, et la libéralisation complète des services à valeur ajoutée. Il faut dire que malgré ces mesures pour le développement du secteur des TIC, son intégration régionale demeure entravée par l'absence de concurrence sur certains segments du marché des télécommunications. Pour l'heure, le seul exemple de l'intégration régionale du Maghreb dans le secteur des TIC reste la Mauritanie qui, selon la BAD, «a montré un intérêt marqué à l'ouverture de son réseau aux opérateurs régionaux puisque les trois quarts de son secteur de télécommunications sont entretenus par Maroc Telecom et des opérateurs tunisiens».

Yazid Ferhat

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	17 Juillet 2013
Titre	Testée pour vous- Tablette Nedjma 3G+ : connectivité totale et un panel d'applications à un prix très attractif ...		

En lançant sa nouvelle tablette Nedjma 3G+, l'opérateur de la téléphonie mobile Nedjma veut s'adapter aux nouvelles tendances internationales des services télécoms et permettre à ses usagers de prendre de l'avance dans la découverte du monde de la data mobile en attendant l'arrivée de la 3G. Testé pour vous.

Lancée il y a quelques mois, la tablette Nedjma 3G+, fonctionnement sous environnement Android, se distingue avec son écran 7 pouces. Baptisée «Nedjma», elle pèse 410 grammes et mesure 18 cm de long, 12 cm de large, et épaisse de 1,2 cm. Dotée d'une mémoire vive RAM de 512 Mo, elle dispose d'un support carte SIM. Son prix : 18 900 DA est relativement bas par rapport aux astuces technologiques qu'elle englobe surtout dans le répertoire de la connectivité. Considérée comme le terminal adéquat aux futurs forfaits «data» de l'opérateur, la nouvelle tablette Nedjma 3G+ se veut être l'outil exclusif des «nedjmanauts» dans leurs échiquiers de la navigation Internet, de la messagerie électronique, du chat et des SMS, grâce à la dualité «Voix/Data» des cartes SIM intégrées. Pour les besoins du test, une carte SIM data a été insérée, pendant plusieurs jours, sous un environnement GPRS / EDGE du réseau GSM de l'opérateur Nedjma et dans des régions urbaines et non urbaines. La tablette est dédiée aux abonnés de l'opérateur puisqu'elle ne se connectera au réseau qu'une fois la carte SIM, contenant le numéro de la tablette, est insérée avant la première utilisation.

Pour le design, Nedjma a orienté son choix vers la sobriété et s'est démarqué de la concurrence. Les boutons volume et allumage On-Off sont en effet situés sur la tranche droite supérieure du terminal. En revanche, le port USB qui sert aussi de prise secteur et la prise casque sont localisés sur le côté droit inférieur. Le micro est au bas de la tablette, tout comme le lecteur de cartes SIM et mémoire. Côté technique, la tablette Nedjma 3G+ est équipée d'un processeur Qualcomm MSM7227 cadencé à 1 GHz et axé essentiellement sur la téléphonie, l'Internet et les jeux. Contrairement à d'autres fournisseurs de tablettes, Nedjma a finalement opté pour Qualcomm, une multinationale américaine, leader des fabricants des composants mobiles et meilleur fournisseur des processeurs pour de nombreuses grandes marques de smartphones et de tablettes. L'écran TFT LCD de 7 pouces propose une résolution de 800 sur 480 pixels.

Grâce à sa caractéristique Multi-Touch, l'utilisateur peut bénéficier d'un confort idéal dans la saisie des textes des messages. Les accents des voyelles «e», «a» et «u» s'obtiennent par une pression prolongée sur les touches qui leur correspondent. Les deux APN comprennent deux capteurs, à l'avant c'est une 0.3 mégapixels et une 2 mégapixels à l'arrière avec un flash LED sur le dos de l'appareil. Ce dernier permet d'enregistrer des clips en 3GP (h263). Le son est en format AMR mono. Une des bonnes surprises de cette tablette vient de l'autonomie d'énergie. Elle est plus que respectable en lecture vidéo avec 476 minutes (04 films en Mp4) sans besoin de la recharger. Pour les connexions data (WiFi et 2.75 G), lorsque le taux de luminosité de l'écran est à 50% et la réception des coups de fil et des SMS est active, cette autonomie est loin des 8 heures précédentes, elle a atteint les 294 minutes. C'est pourquoi, quand l'utilisateur est en voyage, il est judicieux de couper les connexions data quand l'écran est éteint, afin d'économiser la réserve d'énergie disponible.

Parfait niveau de réception

L'autre bonne surprise de la nouvelle tablette Nedjma 3G+ est qu'elle fait office de terminal GSM. En clair, il sera possible à l'utilisateur de téléphoner et d'envoyer des SMS dans le cas où il ne dispose pas de forfait data. Le niveau de réception de l'antenne interne est parfait. Mieux encore, il est également possible de rajouter une oreillette Bluetooth pour recevoir des appels quand la tablette est à l'intérieur d'un sac. Sinon, le casque fourni suffira largement pour téléphoner en mode mains libres. Venons-en à la partie OS et applications livrées en standard avec la tablette. Côté système d'exploitation, la nouvelle tablette Nedjma 3G+ fonctionne avec la version 4.0 d'Android. La troisième bonne surprise est le tout tactile de ce terminal, aucun bouton physique n'est intégré sur l'écran. La page d'accueil comprend déjà plusieurs applications pré-embarquées comme l'appareil photo, le gestionnaire de fichiers, la galerie, les paramètres systèmes, le chat par SMS/MMS et le navigateur. L'application Galerie permet de lire les photos en mode diaporama de manière à pouvoir les partager avec les amis via le Bluetooth, MMS, Gmail, Facebook, Skype...

Cette tablette offre une navigation agréable pour les usages multimédia grâce au navigateur Google Chrome et à l'optimisation de la navigation web assurée par le processeur. Elle dispose également de l'application Nedjma N'ternet qui permet d'acheter et consulter un forfait, vérifier le crédit restant, recharger le compte et plus encore. Nedjma va poursuivre cette politique de déploiement des terminaux tactiles pour tirer le maximum de dividendes. Plus de 30.000 unités ont été commercialisées à la fin du mois de mai. La promotion spécial Ramadhan augmentera forcément les ventes. L'utilisateur pourra se connecter au Net (sans engagement) pour 50 DA la journée. La qualité ergonomique de cette tablette, l'écran capacitif très pratique, la cohabitation WiFi 3G et GSM, avec notamment le Bluetooth pour brancher un casque, et la bonne autonomie sont les points attrayants pour les abonnés enclins à faire le saut du côté des tablettes Nedjma. Cependant, en l'absence de 3G, le test UMTS n'a pu avoir lieu.

Farid Farah

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	18 Juillet 2013
Titre	Algérie télécom : Une nouvelle agence pour Oran-ouest		

Dans le but de désengorger l'Agence commerciale Maâta d'Algérie Télécom (AT), une nouvelle structure sera ouverte au quartier ' Boulanger' et plus précisément sur l'avenue Abed Hamamouche. C'est ce qu'on apprend d'AT qui précise que le local devrait être acquis très prochainement.

Ce projet vient à point nommé du fait que l'ancienne agence connaît une pression quotidienne et dans des conditions difficiles aussi bien pour le personnel que les clients. Par ailleurs et concernant la généralisation du MSAN pour la région ouest de la ville, le chef de centre Ben M'hidi estime le taux d'avancement à 20% alors que l'échéance arrêtée est la fin de l'année en cours.

Concernant le basculement des numéros de téléphone vers le 24, le même responsable estime que l'opération avance normalement, suite aux raccordements des nombreux MSAN installés et leur mise en service, deux étapes précédées par l'assainissement du réseau. Cependant, cette amélioration de la prestation aussi bien pour le téléphone que l'Internet, ne peut faire oublier les nombreuses réclamations faites par les clients au niveau de ce centre et pour lesquels deux jours ont été fixés au courant de la semaine.

Selon le chef de centre, ces nombreux désagréments diminueront au fur et à mesure que l'assainissement du réseau s'effectue et une grande amélioration sera perceptible après la généralisation du MSAN, reconnaissant toutefois que ce centre souffre d'un manque d'effectifs.

S. C.

FINANCEMENT

Support	EL WATAN	Date	16 Juillet 2013
Titre	Hamidouche M'hamed. Expert auprès d'institutions financières internationales «Il faut plus de transparence dans les transferts sociaux»		

Le gouvernement est décidé à accompagner la wilaya de Tizi-Ouzou dans son développement socio-économique avec notamment une enveloppe de 10 milliards de dinars allouée à titre exceptionnel pour relancer tous les projets bloqués.

Les prix du sucre semblent avoir entamé un recul ces dernières semaines. Pourrait-on avoir une idée de la tendance que devraient suivre les cours des produits de base durant les prochaines semaines ?

Les produits agricoles de base sont les oléagineux (graines et tourteaux de colza et soja), les huiles, les céréales (avoine, blé, maïs et riz), le café et le sucre. Prenons par exemple les huiles, dont la production des oléagineux. Le colza, à titre d'exemple, son prix spot sur le marché de Rouen est passé de 433 euros la tonne début juin à 387 euros la tonne fin juin. Les prix du colza des contrats pour livraison en août et novembre 2013 oscillent respectivement entre 401 et 403 dollars la tonne. Il y a lieu de rappeler que le colza a connu une baisse de 22% sur une année et de 13% pour le premier semestre 2013, cette baisse a eu pour effet le repli du prix de l'huile de colza.

En ce qui concerne le soja, le boisseau est coté à 1594 cents et a connu une hausse de 12,25% durant le premier semestre, mais ce prix demeure inférieur au prix de l'année dernière à la même période (moins 4,26%, soit 1786 cts le boisseau). Cette variation a eu pour conséquence la baisse du prix de l'huile de soja qui est passé de 48,71 à 47,23 euros la livre durant l'année. C'est aussi le cas pour l'huile de tournesol dont le cours en Europe est passé de 1240 euros la tonne à 1215 euros la tonne pour le mois de juillet ; cette baisse fait suite à la baisse du prix du tournesol qui a perdu sur le marché Saint Lazare 80 dollars la tonne durant le premier trimestre 2013. Par ces chiffres, il faut s'attendre à ce que la tendance à la baisse continue durant au moins cet été.

Quant au sucre, il a perdu plus de 100 euros à la tonne durant l'année et son cours est passé de 600 à 480 euros la tonne ; pour l'échéance d'octobre 2013, le sucre est coté 475 euros la tonne. Cette baisse est due à une production mondiale qui dépasse le niveau de consommation (l'excédent est estimé à 75 millions de tonnes). Par conséquent, je pense que la tendance restera baissière durant le deuxième semestre 2013.

-Les prix du sucre et de l'huile sont subventionnés, or avec la baisse des prix, certains importateurs semblent user de surfacturation pour bénéficier des contributions du Trésor. Cela est-il possible dans la mesure où les cours du sucre et de l'huile sont internationaux ?

D'abord les modalités de subvention des prix du sucre et de l'huile ont été décidées dans une conjoncture exceptionnelle et dans un laps de temps très court, ce qui laisse dire que les mécanismes de subvention n'étaient pas bien conçus. Pour la surfacturation, il faut voir les enjeux financiers qui sont, à mon avis, vérifiables sur le budget de l'Etat.

Le nombre réduit des opérateurs actifs, entre importateurs et producteurs, nous laisse dire que le contrôle est maîtrisable sur le plan quantitatif, institué par les procédures bureaucratiques du décret exécutif n°11-108 du 6 mars 2011 (factures d'achat, D10, lettre de crédit, factures des ventes et situation des stocks).

Par contre, pour le contrôle sur le plan des prix, le décret laisse le soin à une commission interministérielle d'évaluer les montants des compensations dont la démarche et la mise en œuvre restent confuses et ardues pour les deux raisons suivantes ; en premier lieu, les entreprises ne tiennent pas de comptabilité analytique qui permet de déterminer avec exactitude le manque à gagner par unité produite et, en second lieu, la faiblesse dans la fonction achat et négoce international au sein des entreprises. Cet état de fait nous laisse déduire que les indemnisations sont approximatives et évaluées sur la base de la demande des opérateurs, appuyée par des justificatifs découlant de la comptabilité générale.

Revenons à la surfacturation : de mon point de vue son identification est facile si on recourt aux statistiques financières internationales comme référence aux opérations d'indemnisation. Par conséquent, les transferts de devises sont ailleurs. Il y a lieu de rappeler que ces entreprises assurent des commandes de taille critique, ce qui leur permet de bénéficier d'une ristourne qui peut faire l'objet de détournement, c'est-à-dire au lieu d'imputer les ristournes sur les prix, ils sont transférés sur un compte à l'étranger. A mon avis, les opérateurs ne tablent ni sur les compensations lors de la baisse des prix de ces produits ni sur la surfacturation, car le gagne-pain se trouve dans les marges bénéficiaires fixées par décret.

-Comment pourrait-on mieux cibler les subventions ?

Prenons le cas de la filière sucre : les subventions doivent être destinées, en premier lieu, à l'amont agricole par le soutien à la production de la betterave et de la canne sucre à la tonne et selon le degré de polarisation. A titre de benchmark, au Maroc, la production de betteraves et de canne à sucre bénéficie d'une subvention qui permet de faire travailler 80 000 exploitants ; en second lieu, au segment industriel, où les subventions doivent être destinées à l'industrie d'extraction et du raffinage. Et en dernier lieu, les subventions doivent être accordées à la logistique commerciale. Dans l'immédiat, il y a nécessité de créer une caisse de compensation pour prendre en charge les subventions qui visent à protéger le pouvoir d'achat face aux aléas du marché et à accorder plus de transparence aux transferts sociaux alloués dans le budget de l'Etat, à l'instar de la Caisse générale de compensation du Maroc et celle de la Tunisie, qui fournissent annuellement des bilans sur l'évolution des charges de compensation.

Roumadi Melissa

COOPERATION / INTERNATIONAL

Support	EL MOUDJAHID	Date	14 Juillet 2013
Titre	Rencontre de M. Tou avec le Président de la région espagnole de Valence Opportunités de partenariat au menu		

Les opportunités de partenariat notamment dans le domaine du montage des équipements nécessaires pour les infrastructures de transport ont été discutées jeudi dernier à Alger par le ministre des Transports, Amar Tou, avec le président de la Région autonome de Valence (Espagne), Alberto Fabra, a indiqué samedi un communiqué du ministère.

La rencontre a été consacrée aux opportunités de participation des entreprises de la région de Valence à la réalisation des grands projets du secteur des transports, explique la même source. M. Tou a souligné "la nécessité et l'importance d'un véritable partenariat" qui doit passer, selon lui, par la création de sociétés mixtes en charge du montage et de la maintenance des moyens indispensables aux infrastructures en cours de réalisation dans les différents modes de transport.

"Si nos efforts, de part et d'autre, s'articulent autour de la mise en place d'un partenariat mutuellement bénéfique, sous forme de joint-ventures, je suis certain que les échanges connaîtront une croissance remarquable", a déclaré le ministre lors de cet entretien avec la délégation valencienne, composée notamment de chefs d'entreprises dans le domaine portuaire et maritime.

Le ministre a présenté à cette occasion les grands axes du programme de développement du secteur, et particulièrement le transport ferroviaire, le métro et le tramway, ajoute le communiqué. Rappelant que "les entreprises espagnoles sont très présentes dans les études autant que dans la réalisation des projets du secteur", M. Tou a mis en exergue la part espagnole en matière d'équipements ferroviaires (17 autorails pour les moyennes distances, les rames du Métro d'Alger, etc.), avant d'aborder les appels d'offres en cours pour l'acquisition de 17 autorails diesel pour les grandes lignes et 20 trains électriques.

Selon la même source, le ministre a insisté également sur la "nécessité" de moderniser les 10 ports existants, ajoutant que l'étude de réalisation du port centre est "bien avancée" et permettra à l'Algérie de bénéficier d'infrastructures "à la mesure des exigences du marché mondial". Il a abordé également le programme d'acquisition de 25 navires de transport de marchandises et de deux navires de voyageurs, "effort qui se conjugue au projet de constitution d'une compagnie nationale de navigation maritime", a-t-il indiqué.

De son côté, M. Fabra a exprimé sa "compréhension" des attentes du secteur algérien des transports et a affirmé sa "conviction" que les entreprises espagnoles, en général, et de la région de Valence, en particulier, sont "conscientes de l'importance de cette opportunité". "J'espère que les bonnes relations entre les deux pays susciteront la motivation des entreprises pour sceller un partenariat prometteur", a-t-il déclaré selon le communiqué.

Publié dans : Amar Tou

Support	HORIZONS	Date	14 Juillet 2013
Titre	Industrie Le ministère lance un appel à partenariat avec des nationaux et des étrangers		

Un appel à partenariat industriel national et international pour la création de sociétés par actions avec les Sociétés de gestion des participations (SGP) a été lancé par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement.

Dans ce cadre, « les SGP relevant du secteur industriel s'engagent à rentabiliser un ensemble d'actifs utiles à l'activité industrielle par la réalisation de partenariats avec des opérateurs nationaux ou internationaux relevant du secteur privé », précise l'annonce.

Ce partenariat « consiste en la création de sociétés par actions conformément à la législation algérienne en vigueur ». « L'évaluation des propositions de partenariat se fera sur la base des critères indiqués dans les cahiers des charges disponibles et consultables au niveau de chaque SGP concernée à partir du 1er juillet 2013 ».

Le partenaire « peut souscrire pour un ou plusieurs actifs avec l'obligation de présenter des offres séparées », ajoute-t-on. Le projet de la nouvelle politique industrielle approuvée récemment par le gouvernement vise à promouvoir des filières industrielles stratégiques où l'Algérie recèle un potentiel et dispose d'atouts compétitifs, avait indiqué en juin dernier, le ministre de l'Industrie, Cherif Rahmani.

R. N.

Support	HORIZONS	Date	14 Juillet 2013
Titre	Rahmani reçoit les ambassadeurs de Tunisie et de Jordanie La coopération industrielle à l'ordre du jour		

Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Cherif Rahmani, a reçu, hier, les ambassadeurs de Tunisie et de Jordanie en Algérie, respectivement, Mohamed Salama Houimel El-Nouaymen et Mohamed Nadjib Hachana, indique un communiqué du ministère.

Lors de sa rencontre avec l'ambassadeur tunisien, les deux parties ont noté avec satisfaction « l'excellence du niveau des relations bilatérales qui connaissent un renforcement remarquable sous l'impulsion institutionnelle des deux gouvernements », ajoute-t-on de même source. Les deux responsables « ont noté avec satisfaction le niveau excellent des ces relations, soulignant la nécessité de rehausser la coopération économique à un niveau d'excellence, eu égard des potentialités existantes dans ces deux pays », ajoute le communiqué.

M. Rahmani a réitéré, à cette occasion, « la volonté de l'Algérie de mieux développer le partenariat économique et industriel avec la Tunisie », indique le ministère. Lors de la rencontre avec l'ambassadeur jordanien, les deux parties ont convenu de la nécessité de renforcer les relations industrielles et économiques entre les deux pays et de poursuivre leur action dans ce cadre, ajoute-t-on de même source.

Dans son intervention, M. Rahmani a souligné « les opportunités d'investissement et partenariat qui existent dans divers domaines industriels, et que les deux parties doivent identifier afin de mieux en appréhender le traitement et d'en accélérer leur rythme de réalisation », a-t-on indiqué.

Support	EL MOUDJAHID	Date	16 Juillet 2013
Titre	Exporter vers l'UE : La CE lance la nouvelle version « Helpdesk »		

La Commission Européenne vient d'annoncer sur son site web le lancement de la nouvelle version de « Helpdesk », un service en ligne gratuit qui informe les entreprises localisées dans les pays en voie de développement sur les modalités d'accès à ce procédé notamment en matière de droits de douane, des conditions, des régimes préférentiels, des contingents et des statistiques de l'Union européenne.



La Commission Européenne vient d'annoncer sur son site web le lancement de la nouvelle version de « Helpdesk », un service en ligne gratuit qui informe les entreprises localisées dans les pays en voie de développement sur les modalités d'accès à ce procédé notamment en matière de droits de douane, des conditions, des régimes préférentiels, des contingents et des statistiques de l'Union européenne qui les intéressent.

Cette nouvelle version de « Helpdesk » qui fait office de guichet unique pour exporter vers l'UE, intègre de nouvelles rubriques telles que « My Export », qui informent les opérateurs sur les tarifs et les régimes commerciaux préférentiels applicables à leurs pays et leurs produits commercialisés de même qu'elle fournit des informations supplémentaires et complémentaires sur le système commercial de l'Union Européenne et ses différents régimes préférentiels. En fait, Export Helpdesk offre aux entreprises des pays en développement, un point d'accès unique à l'information sur les exportations vers l'Union européenne. Par souci de visibilité, la nouvelle version contribue à une amélioration du contenu et de son utilisation.

Les nouveautés du site prévoient dans la section «My export», un accès en un seul clic aux données essentielles applicables à chaque cas, de nouvelles pages expliquant l'organisation du régime commercial de l'UE, des conseils pour mieux comprendre la législation européenne et enfin, des explications détaillées sur les règles et les preuves de l'origine nécessaires pour pouvoir bénéficier d'un régime préférentiel. Créé en 2004, Export Helpdesk traduit la volonté de l'UE de faciliter les échanges avec les pays en développement. Le procédé vise à aider les pays qui en expriment le besoin et est régulièrement mis à jour.

D. Akila

Support	HORIZONS	Date	16 Juillet 2013
Titre	Yousfi reçoit martin Roper L'Algérie et la Grande-Bretagne pour le renforcement du partenariat multisectoriel		

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, et l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Algérie, Martin Roper, ont convenu de promouvoir le partenariat multisectoriel, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Lors d'une audience tenue au siège du ministère, les deux responsables ont procédé à l'évaluation de l'état des relations de coopération dans le secteur de l'énergie, précise la même source.

MM. Yousfi et Roper ont également abordé la visite prochaine du représentant du Premier ministre britannique Lord Richard Risby pour le renforcement du partenariat économique avec l'Algérie pour promouvoir la coopération bilatérale dans les secteurs de l'énergie, de la santé, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de l'industrie et du transport, précise encore le ministère. M. Yousfi est l'interlocuteur de Lord Risby, rappelle le communiqué.

Support	HORIZONS	Date	17 Juillet 2013
Titre	Industrie M. Rahmani appelle les Coréens à participer à la relance de la production nationale		

Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani, a appelé les opérateurs coréens à participer à la relance de l'appareil de la production nationale en apportant leur savoir-faire technologique, a indiqué, hier, le ministère dans un communiqué.

M. Rahmani, qui a reçu en audience l'ambassadeur sud-coréen à Alger, Kim Chong Hoon, a appelé à la participation des Coréens dans le développement national en apportant le savoir technologique dans les différentes filières comme la chimie, la pharmacie et la mécanique, selon le communiqué.

Après avoir rappelé la démarche de l'Algérie en matière de relance de l'appareil de production nationale, le ministre a appelé les opérateurs coréens à créer des partenariats avec des entreprises algériennes. Les deux parties ont discuté, lors de cette audience, des questions liées au renforcement de la coopération, notamment par l'élargissement des échanges entre les deux pays.

Rappelant l'intérêt des opérateurs coréens à réaliser de plus en plus d'investissement en Algérie, M. Hoon a souligné la nécessité de réunir rapidement la Task-Force algéro-coréenne qui constitue une plateforme de partenariat stratégique pour les deux pays.

Support	EL MOUDJAHID	Date	18 Juillet 2013
Titre	Ministère de l'Industrie : Lancement d'un appel à partenariat industriel avec des nationaux et des étrangers		

Un appel à partenariat industriel national et international pour la création de sociétés par actions avec les sociétés de gestion des participations (SGP) a été lancé par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement..

Un appel à partenariat industriel national et international pour la création de sociétés par actions avec les sociétés de gestion des participations (SGP) a été lancé par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement. Cet appel à partenariat s'inscrit « dans le cadre de la nouvelle ambition industrielle et technologique visant la relance de l'outil de production, le développement de l'investissement et la promotion de partenariats industriels productifs », indique le ministère dans une annonce publiée par la presse nationale.

Dans ce cadre, « les SGP relevant du secteur industriel s'engagent à rentabiliser un ensemble d'actifs utiles à l'activité industrielle par la réalisation de partenariats avec des opérateurs nationaux ou internationaux relevant du secteur privé », précise l'annonce. Ce partenariat « consiste en la création de sociétés par actions conformément à la législation algérienne en vigueur ». « L'évaluation des propositions de partenariat se fera sur la base des critères indiqués dans les cahiers des charges disponibles et consultables au niveau de chaque SGP concernée à partir du 1er juillet 2013. » Le partenaire « peut souscrire pour un ou plusieurs actifs avec l'obligation de présenter des offres séparées », ajoute-t-on.

Le projet de la nouvelle politique industrielle approuvée récemment par le gouvernement vise notamment le développement des exportations, la création de l'emploi et de la valeur ajoutée. Il s'agit également de promouvoir des filières industrielles stratégiques où l'Algérie recèle un potentiel et dispose d'atouts compétitifs, avait indiqué en juin dernier, le ministre de l'Industrie, M. Cherif Rahmani.

Pour M. Rahmani, cette stratégie a pour objectif de « libérer le pays de sa dépendance du secteur des hydrocarbures par la création de sources de richesse au niveau national, en faisant appel au savoir-faire international. »

Publié dans : Industriels

Support	EL MOUDJAHID	Date	18 Juillet 2013
Titre	OMC-Facilitation des échanges : 27 gouvernements et organisations soulignent l'importance du volet de l'assistance		

27 gouvernements et organisations ont souligné l'importance de l'assistance pour la facilitation des échanges commerciaux à l'issue du quatrième examen global de l'aide pour le commerce qui s'est déroulé 8 juillet 2013 à Genève.



Dans une déclaration commune, ces derniers ont, en effet, mis en avant l'intérêt à fournir une assistance technique pour les programmes de facilitation des échanges des pays en développement. Ils ont relevé, par la même occasion que, les engagements en faveur de la facilitation des échanges avaient augmenté de 365 % en 2011, pour atteindre plus de 381 millions de dollars EU au total et, que les obstacles formels au commerce étant réduits, l'attention s'est portée, par conséquent, sur d'autres questions. Il s'agit, entre autres, de permettre aux entreprises d'accéder à l'information sur les réglementations appliquées dans d'autres pays en matière d'échanges commerciaux et les procédures douanières.

Gouvernements et organisations ont plaidé, dans cette optique, pour l'assouplissement des procédures administratives à l'entrée des marchandises sur le territoire d'un pays donné et la facilitation de l'accès à toute information nécessaire, deux éléments censés concourir à la facilitation des échanges, indique les conclusions de la réunion qui viennent d'être publiées par l'Organisation mondiale du commerce.

La déclaration qui résume les propositions formulées, dans ce sens, met l'accent sur l'importance à initier d'éventuels programmes de facilitation du commerce à dimension globale conforme aux principes de la mondialisation. Une action destinée à aider les pays en développement et les pays les moins avancés à accomplir des avancées en matière de réduction des délais d'obtention des autorisations aux frontières et de simplification des formalités pour des commerçants sur la base de reconnaissance mutuelle tout en plaidant pour une réforme orientée vers cet objectif et qui serait susceptible de concourir à la croissance économique et le développement des pays.

Le quatrième examen global de l'aide pour le commerce a été consacré, pour rappel, à l'examen des stratégies qui permettent de drainer les entreprises des pays en développement et des pays les moins avancés aux chaînes de valeur internationale pour mieux appréhender leur développement. Depuis son institution en 2007, l'examen global de l'aide pour le commerce constitue un véritable forum multilatéral chargé de l'étude des questions liées au commerce et au développement.

D. A.

Support	HORIZONS	Date	18 Juillet 2013
Titre	Partenariat algéro-allemand Signature à Alger de contrats d'exécution de projets		

Des contrats d'exécution de projets de partenariat entre la société algérienne de fabrication des systèmes électroniques de Sidi Belabbès et la société allemande Defga et entre la société algérienne de fabrication des moteurs allemands à Oued Hamimime (Constantine) et la société allemande Deutz ont été signés, mardi et mercredi derniers à Alger.

La signature de ces contrats s'inscrit « dans le cadre de la concrétisation de projets de partenariat entre les établissements à caractère industriel et commercial relevant du ministère de la Défense nationale (MDN) et des sociétés allemandes », a indiqué un communiqué du MDN. Ces projets de partenariat « visent au lancement et la promotion du tissu industriel national, selon les marques et les normes de qualité auprès des partenaires technologiques, en s'appuyant sur la formation de spécialisation au profit des travailleurs et des cadres », souligne le communiqué.

Ils permettront d'ouvrir le secteur à la sous-traitance au profit des sociétés nationales ainsi que la création directe et indirecte de postes d'emploi pour les jeunes Algériens, a relevé la même source.

EVENEMENTS

Support	EL MOUDJAHID	Date	18 Juillet 2013
Titre	Salon international de l'agroalimentaire de Miami (Etats-Unis) : Les entreprises algériennes appelées à y participer		

La chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI) appelle les entreprises algériennes à participer au Salon international de l'Agroalimentaire de Miami (Etats-Unis), qui se tiendra les 28 et 29 octobre prochain.



La chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI) appelle les entreprises algériennes à participer au Salon international de l'Agroalimentaire de Miami (Etats-Unis), qui se tiendra les 28 et 29 octobre prochains, a annoncé hier la chambre. Les entreprises algériennes souhaitant participer à ce Salon, qui est inscrit au programme officiel des manifestations à l'étranger, pourront bénéficier du Fonds spécial pour la promotion des expositions (FSPE) à hauteur de 80% et ce, pour les frais de location des stands et d'acheminement des marchandises.

Ce Salon constitue une opportunité pour les entreprises algériennes de découvrir le marché américain de l'agroalimentaire et nouer des partenariats avec les entreprises étrangères participant à cet événement. A ce propos, la CACI souligne que la date limite de dépôt des échantillons au niveau de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX) est fixée au 15 août prochain. Dans le but de relancer le secteur algérien de l'agroalimentaire, un plan d'action "stratégique" à l'horizon 2014 a été élaboré par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement. Ce plan s'articule autour de plusieurs points, essentiellement d'intégrer de manière pragmatique les enjeux de la mondialisation, viser une croissance endogène par l'utilisation des ressources nationales, et opérer un choix de segments d'activités structurants et porteurs à promouvoir.

En outre, ce plan est structuré autour de plusieurs axes, il s'agit notamment de l'instrumentation du dispositif institutionnel de pilotage : cinq organes de consultation et

d'exécution du Plan national de développement des industries agroalimentaire (IAA) seront proposés au gouvernement, comme premières mesures prioritaires. Concrètement, il s'agit de la création d'un Conseil national, d'une Délégation interministérielle, d'un Observatoire, d'un Comité intersectoriel de logistique et d'un Fonds spécial de soutien à l'industrie agroalimentaire.

Il est question également du développement de la transformation dont une douzaine d'actions principales sont préconisées et visent un meilleur maillage et une proximité agricole susceptible de constituer un facteur de promotion du milieu rural, de création d'emplois et du développement des industries.

Considérée comme vecteur de relance du secteur industriel, cette branche qui emploie plus de 140.000 travailleurs, soit 40% de la population active industrielle exerçant dans plus de 17.100 entreprises, représente 50 à 55% du Produit intérieur brut (PIB) industriel et 40 à 45% de la valeur ajoutée. Le secteur recèle un potentiel d'exportation pouvant dépasser les deux milliards de dollars/an, selon le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement. La participation algérienne à ce Salon de l'Agroalimentaire est organisée par le ministère du Commerce, indique-t-on.

Publié dans : Agroalimentaire, Salon

Support	MIDI LIBRE	Date	18 Juillet 2013
Titre	2e Salon national de la sous-traitance en décembre à la Safex Substitution de la production nationale à l'importation		

Le deuxième Salon national inversé de la sous-traitance (SANIST) est prévu du 2 au 5 décembre 2013 au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, a annoncé la Chambre algérienne de l'industrie et du commerce (Caci).

Cette deuxième édition vise essentiellement la substitution de la production nationale à l'importation, l'accroissement de l'intégration économique nationale et l'augmentation du taux d'utilisation des capacités de production du tissu industriel national ainsi que l'identification de nouveaux créneaux d'investissements au niveau des PMI/PME.

Le SANIST est réservé exclusivement aux agents économiques nationaux, seules les entreprises de droit algérien, industrielles ou prestataires de services sont autorisées à exposer. Les objectifs de ce salon, organisé par la Caci avec la collaboration de la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX) et les bourses régionales de sous-traitance, s'inscrivent dans le cadre des orientations de pouvoirs publics visant, notamment, la promotion, le développement et la protection de la production nationale, selon la Caci.

Le concept de salon inversé est utilisé principalement dans le domaine de la sous-traitance. Un salon classique est un espace physique où se rencontrent des vendeurs et des acheteurs, les premiers exposant les produits ou les services qu'ils fabriquent ou qu'ils fournissent et les seconds viennent en visiteurs rencontrer les vendeurs et voir leurs produits ou services sur leurs stands. Dans le cas d'un salon inversé, c'est le contraire qui est organisé.

Les exposants sont les acheteurs et exposent leurs besoins en achat de produits, fournitures ou services. Les vendeurs viennent en visiteurs pour connaître les besoins des acheteurs et tenter d'y répondre selon des conditions techniques et commerciales qui se négocient entre les deux parties. La première édition du SANIST s'est tenue en avril 2011 à la Safex (Alger) avec la participation de plus de cinquante moyennes et grandes entreprises algériennes.

R. E.